

OFIS SECURITY SYSTEMS

Kello VISIOX7

La Gestion des Temps de Présence

Optimiser la Gestion des Ressources pour gagner en productivité

Tel: 01 600 0000

PNR : 319, Avenue Charles De Gaulle
BZV : 105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.net

N° 3613 du Vendredi 29 Juillet 2016 - 64^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -

CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro -Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

17^e assemblée plénière du Sceam à Luanda (Angola)

«La famille en Afrique, hier, aujourd'hui et demain, à la lumière de l'Évangile»

(P.9)

MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit)

La Direction générale à l'écoute des Sociétaires entrepreneurs, pour mieux les accompagner dans leurs projets de développement



Les dirigeants des Mucodec pendant la rencontre. (P.13)

Construction de la route nationale n°1 tronçon Kinkala-Mindouli

Probable arrêt des travaux, si le gouvernement ne met pas la main à la poche



Les travaux de la route Kinkala-Mindouli réalisés par le groupement Dragages - Razel. (P.3)

P.c.t (Parti congolais du travail)

Pierre Ngolo rassure que le 4^e congrès ordinaire va se tenir!

(P.3)

Partenariat entre le F.n.u.a.p, l'I.n.r.a.p et l'O.c.m

Lutter contre les grossesses précoces et non-désirées chez les jeunes

(P.7)

Santé

La cigarette, une des causes les plus fréquentes des maladies cardiovasculaires

(P.10)

Koffi Olomidé

Embastillé, pour avoir assené un coup de pied à une danseuse!

(P.12)



OKEN PALACE HOTEL
Home Away From Home

Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où!
A partir de 25.000 Fcfa

OKEN PALACE HOTEL

Situé à Pointe-Noire, hôtel à 5 étoiles.
Located in Pointe-Noire, 5-star hotel.

06 529 11 74 . 05 513 13 73 . 06 642 42 89



Wildlife Conservation Society Programme Congo (WCS-Congo)

B.P: 14537
Brazzaville, République du Congo
Téléphone: 242 05 747 21 21
Email: wsccongobrazza@wcs.org

International Programs
2300 Southern Blvd
Bronx, NY 10460
Tél.: 718-220-1387

AVIS DE RECRUTEMENT

Poste: Responsable des Ressources Humaines
Basé: à Brazzaville

Dans le cadre des activités de WCS programme Congo, nous cherchons un/une Responsable des Ressources Humaines. Il/elle sera sous l'autorité et la supervision du Directeur Administratif et Financier et travaillera en étroite collaboration avec l'ensemble du personnel du projet.

Il/elle aura les principales responsabilités suivantes:

- Assurer l'établissement des contrats des employés et des prestataires;

- Préparer les lettres administratives nécessaires au fonctionnement du WCS Program;

- Préparer les salaires et les déclarations de la CNSS et de l'IRPP;

- Assurer la gestion des dossiers des contrats et leur classement;

- Préparer les états de paie mensuels. Autres (Pour les termes de référence détaillés, veuillez consulter le tableau d'affichage au bureau de WCS Brazzaville -151, Avenue Général De Gaulle-Plateau ville)

Compétences requises:

- Capacité de réaliser des tâches de base liées à la gestion des Ressources Humaines telles que: la recherche d'informations, le traitement des tâches à temps, le classement, la mise à disposition d'informations. Démontrer de bonnes capacités de communication écrite et orale;

- Bonne connaissance des lois et codes de travail de la République du Congo;

- Bonne connaissance en informatique (traitement de texte, tableurs);

- Etre attentif au résultat final et répondre positivement aux critiques;

- Travailler de manière dynamique et constructive;

- Démontrer de bonnes capacités d'organisation.

Profil requis:

- Avoir un diplôme universitaire au moins BAC+4 en droit privé ou droit public;

- Avoir une expérience d'au moins 3 ans dans le domaine juridique ou de la gestion des Ressources Humaines;

- Excellente maîtrise du français et bonne connaissance d'anglais;

- Veuillez envoyer votre Curriculum vitae avec une lettre de motivation, à l'adresse suivante: Monsieur le Directeur Administratif et Financier

- Wildlife Conservation Society (WCS), 151, Avenue General De Gaulle-Plateau Ville - Brazzaville, B.P: 14537, ou à l'adresse e-mail: wsccongobrazza@wcs.org, au plus tard, le 05 Aout 2016. Seuls les candidats présélectionnés seront contactés à passer le test d'évaluation.

Le candidat retenu à ce poste doit fournir les compléments de dossier ci-après: copie de ses diplômes, casier judiciaire bulletin N#3 et acte de naissance.

Fait à Brazzaville, le 26 Juillet 2016

WCS - Congo Program
151, Avenue General De Gaulle
Plateau ville - Brazzaville

ETUDE DE MAITRE Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI
NOTAIRE

93, Avenue Gallieni, MPILA, Centre-ville, Brazzaville - République du Congo
B.P: 13646/ Tél.(s):+(242) 05.596.77.86/06.669.26.76/06.412.71.92
E/emails: officenotmouandza@yahoo.fr/officenotsmb@gmail.com

KEMS INTERNATIONAL SARL

Société A Responsabilité Limitée.
Capital Social: Un Million (1.000.000) Francs Cfa
Siege Social: 8, avenue Tricho, Centre-ville, Brazzaville.

AVIS DE MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société dénommée KEMS INTERNATIONAL, Société A Responsabilité Limitée, au capital d'un million (1.000.000) de francs CFA, immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro RCCM CG/BZV/14 B 5216 du dix-neuf juillet deux mil seize, établi par Me Aubierge Prisca MOUANDZA BOUFOUENI, Notaire, titulaire d'un office notarial à la résidence de Brazzaville, enregistré à Brazzaville EDT Plaine, le dix-neuf juillet deux mil seize, sous folio 126/2 numéro 1540, les associés de la société suscitée avaient décidé d'étendre l'objet social aux activités ci-après:

- change manuel;
- achat et vente de devises;
- achat, vente, importation et exportation de l'or.

En conséquence, les dispositions de l'article 3 des statuts ont été modifiées de manière suivante:

La société a pour objet:

- Négoce, Représentation Commerciale;
- Central d'achat; Change, transfert d'argent;
- Prestation de services dans le domaine des bâtiments;
- Achat, vente, importation et exportation de l'or.
- Change manuel;
- Achat et vente de devises;
- Achat, vente, importation et exportation de l'or.

Deux exemplaires du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 618 et mention modificative a été portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le numéro M 2/16-1374.

Pour avis,

**Me Aubierge Prisca
MOUANDZA BOUFOUENI**

MAITRE NOEL MOUNTOU

Notaire

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie MAURI du Congo, Rue MPANZOU, centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10; E-Mail: noelmountounotaire1@gmail.com

AVIS DE NOMINATION D'UN NOUVEAU GERANT

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-quatre Juin deux mil seize, enregistré le quatre juillet de la même année, Folio 086/6 n° 467, le Notaire soussigné a reçu en dépôt le Mandat-Procuration spéciale de la société «Baker Hughes Congo», Société A Responsabilité Limitée, dont le siège social est situé à Pointe-Noire, 64, Avenue Jean Marie MAVOUNGOU. Aux termes dudit mandat, la société Baker Hughes Congo SARL nomme Monsieur Christian Ogochukwu IBEAGHA pour mandataire de la Société, à l'effet d'effectuer les opérations détaillées ci-après, liées aux opérations de la Société au Congo dans les objectifs suivants:

- Signer des chèques et autres directives de retrait de fonds débités sur le compte de la Société à l'effet des activités de la Société en tant que l'un des deux signataires de ce compte. Aucun chèque, retrait, virement individuel ou autre transaction de retrait ne dépasse US\$ 5,000 pour toutes transactions;

- Effectuer, confirmer, signer, déclarer ou attester, à chaque entrée en douane, les retraits, déclarations, certificats, documents de transport et tout autre document exigé par la loi ou par une réglementation applicable à l'importation ou au transport de marchandises expédiées ou consignées à la Société;

condition éventuellement exigée par la loi ou le règlement lié à l'importation ou au transport de marchandises à expédier à la Société;

- Représenter la Société devant toutes les autorités gouvernementales ou réglementaires, les services, agences et unités et faire toutes les déclarations, affidavits et constats ainsi que signer tous les documents requis par les autorités mentionnées ou nécessaires dans ce cadre;

- Signer des documents liés aux appels d'offres ou réponses aux appels d'offres, et toute la documentation en annexe ainsi que les contrats et accords, dans le cadre des documents liés aux appels d'offres ou réponses aux appels d'offres émis, afin de confirmer l'acceptation «lue et approuvée» des documents soumis à/par la Société;

- Signer des accords de location-vente à utiliser uniquement à des fins résidentielles.

Ladite décision a été déposée au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire et modification conséquente a été faite, le 05 Juillet 2016, sous le n° 16 DA 234.

Pour avis,

**Maître Noël MOUNTOU,
NOTAIRE**

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél.: (00242) 06.668.58.14/05.775.69.43, B.P: 15.244
E-mail: guinotgiscard@yahoo.fr/etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com
République du Congo

ANNONCE LEGALE

«SOCIETE EMPLOI INTERIM»

En sigle E.I. SOCIETE

S.A.R.L

Société A Responsabilité Limitée
Au Capital de Un Million (1.000.000) FRANCS CFA
Siège social: 12, rue Bitala, Moukondo, Brazzaville
RCCM: CG/BZV/16 B 6568
REPUBLIQUE DU CONGO.

CONSTITUTION

Suivant acte authentique reçu par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire, en la résidence de Brazzaville, le 9 juin 2016, enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 juillet 2016, sous Folio 126/4, numéro 1306, il a été constitué une société commerciale présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination: «SOCIETE EMPLOI INTERIM», en sigle E.I. SOCIETE;

Forme Sociale: Société A Responsabilité Limitée;
Associées: 1- Madame OSSEKE Chimène Roseline;

2- Madame NGAKEGNI née ENGOBO Mireille Nadège.

Capital Social: Un Million (1.000.000) FRANCS CFA, divisé en cent (100) parts de DIX MILLE (10.000) FRANCS CFA chacune,

numérotées de 1 à 100, entièrement libérées par les associées;
Siège social: 12, rue Bitala, Moukondo, Brazzaville;

Objet social: La société a pour objet, en République du Congo:

* La mise à disposition du personnel;
* Le gardiennage;
* L'entretien des bureaux et des espaces verts;
* L'espace traiteur;
* La location de matériels (chaises, groupes électrogènes, etc.);
* La vente des consommables informatiques;
* L'import-export, à l'effet de faciliter l'exercice

de ses activités;

* La construction des bâtiments;

* Les travaux publics.

Durée: quatre-vingt-dix-neuf (99) années, à compter de L'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier; sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée;

Déclaration notariée de souscription et de versement: aux termes d'une déclaration de souscription et de versement reçue par Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, le 9 juin 2016 et enregistrée au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville, le 7 juillet 2016, sous folio 126/5, numéro 1307, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont, intégralement, été libérées par les associées;
Gérante statutaire: Madame OSSEKE Chimène Roseline;

Co-gérante: Madame NGAKEGNI née ENGOBO Mireille Nadège;

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 juillet 2016, sous le numéro 16 DA 615;

Immatriculation au R.C.C.M: La Société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 19 juillet 2016, sous le numéro CG/BZV/16 B 6568.

Pour avis,

**Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT,
Notaire.**

P.c.t (Parti congolais du travail)

Pierre Ngolo rassure que le 4^e congrès ordinaire va se tenir!

Le 25 juillet 2011, le P.c.t (Parti congolais du travail) clôturait les assises de son 6^e congrès extraordinaire, tenu sous le signe de l'ouverture et de la revitalisation du parti. Cinq ans après, Pierre Ngolo, secrétaire général issu de ce congrès extraordinaire, a dressé un bilan positif de sa gestion du parti, au cours d'une rencontre militante avec la base de la Fédération de Brazzaville, organisée le 25 juillet 2016, au palais des congrès. Pour lui, «*le P.c.t aurait pu faire mieux et se porter de mieux en mieux, si certains cadres et militants avaient bien intériorisé la discipline du parti et l'esprit de la camaraderie*».



Pierre Ngolo.

La commémoration de l'anniversaire de la tenue du 6^e congrès extraordinaire a connu beaucoup d'absences de taille, parmi les grandes figures du P.c.t. La salle du palais des congrès était, néanmoins, archicomble. Les cadres et militants avaient soif d'entendre leur secrétaire général, qui a voulu que cette rencontre soit un moment d'échanges et de dialogue.

Dans son mot d'accueil, Gabriel Ondongo, président de la fédération P.c.t de Brazzaville, a planté le décor. Il a laissé entendre que sa fédération est «*toujours en éveil permanent*» et «*s'activera davantage, en vue d'accomplir efficacement les missions qui lui sont confiées*».

Dans une ambiance électrique de campagne électorale, s'il en était, Pierre Ngolo a, d'entrée de jeu, rassuré l'assistance sur la non tenue, à date échu, du 4^e congrès ordinaire, prévu en juillet 2016. «*Pour des raisons diverses connues des uns et des autres, ce congrès n'a pu*

se tenir, selon nos prévisions. Ce qui est sûr, c'est qu'il va se tenir. Nous nous battons pour



Des cadres et militants du P.c.t.

qu'il se tienne», a-t-il expliqué. Serein et confiant, il a appelé les cadres, militants et sympathisants, ainsi que les organisations affiliées à «*se mettre en ordre de bataille*», pour préparer ce futur grand rendez-vous qui doit être, selon lui, «*un moment de responsabilité d'où nous sortirons plus unis, plus*

forts et plus motivés à accomplir nos missions historiques». Pour lui, la date du 25 juillet 2016 constitue l'opportunité d'une évaluation sommaire du trajet effectué. «*Elle nous offre l'occasion de nous ressourcer pour une mobilisation générale sur un terrain de plus en plus disputé*».

Dressant son bilan, il a fait savoir que les cinq ans écoulés n'ont pas été de tout repos. «*Le comité central s'est employé dans l'exécution des chantiers découlant des recommandations du 6^e congrès extraordinaire. Les réformes décisives ont été conduites à leur terme, notamment le non-cumul des fonctions, l'instauration du comité national d'investiture, la création d'une organisation unique de jeunesse et d'une nouvelle organisation des femmes a été un des chantiers sur lesquels le parti a consacré une énergie importante*», a déclaré, en substance, Pierre Ngolo.

Conscient du fait que la vocation première de tout parti politique est de concourir pour la conquête démocratique du pouvoir, Pierre Ngolo a fait savoir que le P.c.t a, pendant le quinquennat, mis au point «*une organisation et des stratégies électorales fécondes qui lui ont permis de sortir victorieuse de toutes les consultations électorales, consacrant son leadership national. Le référendum constitutionnel du 25 octobre 2015 et la présidentielle du 20 mars 2016 ont porté confirmation de cette posture du P.c.t sur l'échiquier congolais*», a-t-il affirmé.

Défendant le sens de la campagne «*touche pas à mon président*», l'orateur a indiqué que celle-ci était une réponse cinglante aux milieux subversifs de l'Occident. «*Réponse qui a fait commettre une de ses erreurs les plus fatales à l'opposition radicale. Celle-ci, en choisissant de nous oppo-*

ser son appel «touche pas à ma constitution», aura, à ses dépens, appris que le peuple n'était pas avec elle», a-t-il fait remarquer.

Pilier de la majorité présidentielle, «*le P.c.t a tout fait, pour que ce groupement subsiste à toutes les épreuves. Plus grand groupement politique au Congo, le pôle du consensus de Sibiti constitue la fondation sur laquelle devrait s'ériger la nouvelle majorité présidentielle. Le P.c.t aurait pu faire mieux, si certains facteurs limitant n'avaient pas obstrué la réalisation de certains chantiers et si certains cadres et militants avaient bien intériorisé la discipline du parti et l'esprit de la camaraderie*», a-t-il souligné.

La crise financière que traverse le pays, actuellement, fait aussi réfléchir. «*L'ambition que nous avons de notre parti nous interpelle sur le traitement que nous devons réserver à l'épineuse question de ses ressources financières. Il nous faut, dans notre réflexion sur l'avenir, mettre un accent particulier sur l'ambition d'une autonomisation financière du P.c.t*», a-t-il suggéré. Aussi, pense-t-il que le P.c.t n'a pas le droit de décevoir les Congolais qui attendent que le pays aille vers son développement. «*Le contexte est, certes, difficile, la tâche délicate. Par tout, mobilisons-nous, soyons vigilants et organisons-nous*», a renchéri Pierre Ngolo, qui s'en est pris, virulemment, à l'opposition. «*Ne laissons pas du champ à l'opposition pas prête à renoncer à ses projets machiavéliques. Malgré les messages du peuple à voter la*

nouvelle Constitution et élire le premier président de la nouvelle République, certains opposants radicaux continuent à abuser du peuple, à le manipuler, à le terroriser, évoquant, à tort, les principes de la légitimité, de l'égalité. Ils projettent des actions séditeuses qui font courir au pays des risques sérieux de chaos. Comment les candidats à l'élection présidentielle, après échec, reposent le problème de la Constitution du 20 janvier 2002, quand ils savent que cette Constitution excluait, de facto, Denis Sassou-Nguesso, comme candidat?».

En posture d'attaque, le secrétaire général du P.c.t a rappelé que la participation des candidats de l'I.d.c-Frocad à l'élection présidentielle du 20 mars 2016 était un aveu public de leur reconnaissance du référendum constitutionnel du 25 octobre 2015. Dès lors, «*le débat sur la Constitution est un débat définitivement clos. La polémique sur la présidentielle de 2016 est, désormais, dépassée: Denis Sassou-Nguesso a commencé, le 16 avril 2016, un mandat de 5 ans qui court jusqu'en 2021. Tous les démocrates devraient prendre acte de cette réalité et prendre la voie de nouveaux combats qu'autorise la pratique démocratique. Nous leur disons d'arrêter de traumatiser les paisibles citoyens avec des mots d'ordre et des comportements qui font douter de leur statut de démocrates*». Pierre Ngolo les a exhortés à bannir l'intolérance, à prêcher la paix et la fraternité. «*Mettons-nous au service du pays, pour construire la démocratie et porter le Congo vers le développement. Pour ce combat, nous appelons les membres du P.c.t à bien se situer au niveau de leur responsabilité historique*», a-t-il conclu son allocution par une salve d'applaudissements nourris.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Construction de la route nationale n°1 tronçon Kinkala-Mindouli

Probable arrêt des travaux, si le gouvernement ne met pas la main à la poche

Lancés, officiellement, le 26 juin 2015, par le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, en compagnie de son épouse, Mme Antoinette, lors d'une grande cérémonie à Mindouli, en présence de Mme Saskia De Lang, ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo, les travaux de la route Kinkala-Mindouli (54 km), réalisés par le groupement des sociétés Dragages et Razel Bec, ont atteint la phase de bitumage, tout au moins à partir de Kinkala. Prévus pour être achevés en décembre 2016, c'est, finalement, en mars 2017 que ces travaux devraient, en principe, se terminer, à cause d'un arrêt de trois mois provoqué par le retard de paiement de la contrepartie congolaise. Pour une seconde fois, les travaux de cette route sont menacés d'abandon, à partir du 15 août prochain, si le gouvernement ne met pas la main à la poche. Que se passe-t-il?



Un tronçon de la route.

Co-financés par l'Union européenne, dans le cadre du 10^e Fed (Fonds européen de développement) et le gouvernement congolais, pour un montant total de 37.685.630.347 F. Cfa, les travaux de la route Kinkala-Mindouli ont connu un premier arrêt de trois mois, entre novembre 2015 et janvier 2016. Les so-

ciétés en charge des travaux les avaient arrêtés, pour obliger le gouvernement congolais à faire aussi une avance sur sa contrepartie. En effet, si l'Union européenne avait fait une importante avance qui a permis le démarrage des travaux, le Congo traînait encore les pieds. Sur le montant total du chantier, l'Union européenne

apporte 14,5 milliards de francs Cfa, tandis que le gouvernement contribue à hauteur de 29,5 milliards de francs Cfa. Depuis le début des travaux, l'Union européenne a décaissé 10.382.313.954 F. Cfa, tandis que le gouvernement a déjà déboursé 12.867.573.869 F. Cfa. Le gouvernement a promis un nouveau décaissement de 5 milliards de francs Cfa. Mais, la fiche de paiement, portant le numéro n°264, est en souffrance au Trésor public, depuis le mois de juin dernier.

Pourtant, tous les ministres s'y sont mis. La ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Mme Ingrid Olga Ghislaine Eboucka-Babackas, avait transmis le dossier à son collègue, Calixte Ganongo, ministre des finances, du budget et du portefeuille public, pour que le paiement soit effectué. Lors d'une visite du chantier, le ministre de l'équipement et de l'entretien routier, Josué-Rodrigue Ngouonimba, avait promis aux autorités locales que le gouvernement fera de son

mieux, pour que les travaux de cette route s'achèvent normalement. Le premier ministre, Clément Mouamba, a pris le dossier en main. Et pourtant, le deuxième décaissement ne sort toujours pas.

Voulant tenir leur cahier des charges, les responsables du groupement de sociétés Dragages et Razel ont burliné à Brazzaville, la semaine dernière, et sont repartis à leur chantier, sans trouver gain de cause. A l'heure de la crise financière dont les causes suscitent de nombreux commentaires, le gouvernement n'arrive pas à trouver même un petit trois milliards, pour éviter l'arrêt du chantier. Faut-il espérer sur le retour, à Brazzaville, du ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux, Jean-Jacques Bouya, qui est reparti en Chine, le vendredi 22 juillet dernier, après une séance de travail avec l'ambassadeur de l'Union européenne? En tout cas, le groupement Razel-Dragages, qui a déjà beaucoup fait pour reprendre le chantier de cette route, dégage sa responsabilité, au cas où

après le 15 août prochain, les travaux ne reprennent pas. Ce serait une catastrophe, si l'on se retrouve, de nouveau, dans ce cas de figure, pense-t-on. En effet, l'arrêt de chantier occasionne, toujours, des frais supplémentaires. Après le premier arrêt, les deux sociétés en charge des travaux ont introduit une requête auprès du gouvernement, pour réclamer une indemnisation de 5 milliards de francs Cfa, pour immobilisation du matériel et du personnel, conformément aux dispositions contractuelles. Les deux parties sont en négociation à ce sujet. Pour la reprise des travaux, en mars dernier, il a fallu payer la réparation de la dégradation du chantier. Autant dire que personne n'a intérêt à ce que le chantier s'arrête. La route Kinkala-Mindouli, qui doit rejoindre la route lourde Pointe-Noire/Brazzaville, à Mindouli, va faciliter l'écoulement des denrées produites dans le Pool, département à fort potentiel agricole, améliorer la sécurité routière, réduire le temps de parcours et faciliter la circulation des personnes, avait expliqué le ministre Emile Ouosso, lors de son lancement. Les populations espèrent que le gouvernement ne laissera pas ce chantier à l'abandon et qu'une solution sera, malgré tout, trouvée.

Joël NSONI



LE RESEAU DES SMARTPHONES

SIM MASOLO

50 FCFA = 5 min + 10 MB

(Whatsapp, Twitter et Facebook gratuit)

COMPOSE *121*1#



Ministère des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande

Visite de travail de Gilbert Mokoki au Port autonome de Brazzaville

Gilbert Mokoki, ministre des transports, de l'aviation civile et de la marine marchande, a effectué, jeudi 21 juillet 2016, une visite de travail au Port autonome de Brazzaville, qui a commencé au site où s'effectue le dragage du sable au fleuve Congo, s'est poursuivie là où se réalisent les travaux de réhabilitation du port public, en vue de sa modernisation et qui s'est terminée au débarcadère assurant le trafic entre Kinshasa et Brazzaville. A ce niveau, la zone fluviale est, actuellement, confrontée à l'étiage, rendant ainsi difficile la navigation. La visite de ces trois chantiers a été close au siège de la direction générale du P.a.b.p.s (Port autonome de Brazzaville et ports secondaires) par une séance de travail avec le staff dirigeant, au cours de laquelle Gilbert Mokoki a donné des orientations, pour la bonne marche de cette structure économique.



Gilbert Mokoki visitant le chantier du port de Brazzaville.

Par sa visite, le ministre Mokoki a voulu s'assurer de l'état d'avancement des différents chantiers lancés en juillet 2013, pour la rénovation du Port autonome de Brazzaville et des ports secondaires, pour un budget total de 50 milliards de francs Cfa, financé en partie avec l'appui des bailleurs de fonds internationaux. Prévus pour terminer en deux ans, ces travaux entraînent encore, faute de financements et d'autres difficultés dans leur exécution. Malgré tout, la réhabilitation du port public est réalisée à 78%. Sur un linéaire de 775 mètres comprenant 5 quais, seuls 2 quais sont en voie d'achèvement et pourront être livrés avant la fin de cette année. «Pour le revêtement du terre-plein, on est à 60%, la voie ferrée est à 70% et l'ensemble du réseau à 70%», a confié un responsable du groupe Studi en charge du contrôle des travaux.

«Nous allons regarder cela avec le ministre des finances et avec le premier ministre. Malgré la conjoncture difficile, ce projet a été programmé depuis longtemps. Il est pluriannuel. Il s'agit de voir les tranches qui ont été programmées au budget de l'Etat, pour rendre effective la mobilisation des ressources financières et nous allons veiller à cela avec le ministre des finances», a confié le ministre Mokoki.

Le dragage du sable au fleuve Congo par une société chinoise semble donner lieu à des abus ne respectant pas l'environnement. «Nous veillerons à ce qu'on respecte les règles de l'art. La nature a ses lois qu'il faut respecter. Quand on va à l'encontre des lois de la nature, on provoque d'autres phénomènes comme les érosions. C'est ce que nous voulons éviter», a réagi le ministre des transports, après avoir visité

le chantier du dragage du sable. Pendant sa visite, le ministre des transports a constaté que la navigation dans la zone fluviale du débarcadère, appelé beach de Brazzaville, est rendue difficile par l'étiage. «Il faut prendre une décision rapide. J'ai donné des instructions pour qu'on déplace les bacs et les amener au port à passagers, afin de faciliter le trafic», a-t-il réagi à la suite de ce constat.

La séance de travail tenue à l'issue de la visite a servi de prise de contact direct avec les cadres de la direction du P.a.b.p.s. Etant entendu que Gilbert Mokoki est à la tête du département des transports, il y a à peine deux mois. Quelques questions ont été examinées notamment l'organisation actuelle de la direction générale et son niveau d'animation. La question de l'adéquation des postes

d'emplois et la qualification a été également abordée, tout comme la mise en œuvre des recommandations de l'avant dernier conseil d'administration tenu en février 2016. Le dernier dossier a porté sur les travailleurs, celui sur la convention. L'échange sur l'ensemble de ces dossiers a permis de tirer des conclusions et des orientations ont été données pour atteindre de bons résultats. Signalons que la concession portuaire a été confiée, depuis le 1er décembre 2014, pour une durée de 15 ans, à la société T.b.c (Terminaux du bassin du Congo), filiale du groupe français Necotrans, avec pour objectif de tripler le trafic marchandises, en le passant à 300.000 tonnes par an et redonner au Congo, sa vocation de pays de transit dans la sous-région.

Philippe BANZ

Ministère des hydrocarbures

Renaud Seligmann chez Thystère-Tchicaya, pour parler pétrole et économie

Jean-Marc Thystère-Tchicaya, ministre des hydrocarbures, a eu une entrevue, vendredi 15 juillet 2016, à son cabinet de travail à Brazzaville, avec une délégation de la Banque mondiale, conduite par le représentant-résident, Djibrilla A. Issa, et dans laquelle se trouvait Renaud Seligmann, chef de service gouvernance, région Afrique de la Banque mondiale. Au cours de cet entretien, les deux parties ont fait un tour d'horizon des questions institutionnelles et de gouvernance au Congo. Selon Renaud Seligmann, au sortir de l'entretien, compte tenu de la conjoncture caractérisée par la chute du prix du baril de pétrole, la Banque mondiale encourage le gouvernement à renforcer le secteur agricole.



Renaud Seligmann.

Le chef de service gouvernance, région Afrique de la Banque mondiale a souligné que le tour d'horizon des questions institutionnelles portait sur les différents aspects concernant la transparence et la gestion du secteur des hydrocarbures, la fonction publique congolaise, la réforme des finances publiques, la

gestion des entreprises publiques ainsi que dans les différents secteurs économiques dont les secteurs agricole et forestier. «Selon l'analyse qu'on a pu faire, le Congo reste un pays qui respecte les normes de l'i.t.i.e (Initiative pour la transparence des industries extractives), et que les rapports ont été produits jusqu'en

2013. Nous avons demandé au ministre des hydrocarbures de remplir les conditions nécessaires, pour continuer à jouer du statut de pays qui respectent les règles au sein de cette initiative», a-t-il dit. Car, depuis 2014, le Congo ne produit plus de rapport. Evoquant le contexte de la baisse des prix des matières premières, le chef de service gouvernance de la Banque mondiale a reconnu que cette situation affecte le budget de l'Etat congolais, qui a pour principale ressource, les recettes pétrolières. A cette occasion, il a affirmé que «le gouvernement est bien conscient du fait qu'il y a nécessité de renforcer l'efficacité des dépenses d'une part et d'autre part de chercher

des sources de recettes plus diversifiées, de ne pas se baser uniquement sur le pétrole, mais de regarder les autres sources d'activités comme la forêt, l'agriculture ainsi que les recettes douanières». Par ailleurs, il reste optimiste que l'Etat congolais cherchera, également, à renforcer l'efficacité des dépenses de fonctionnement et d'investissement. Pour sa part, Jean-Marc Thystère-Tchicaya a demandé à Renaud Seligmann d'appuyer les autorités du nouveau gouvernement congolais dans le renforcement des autres secteurs économiques comme l'agriculture et le bois.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Société Transtech Congo

Vers la numérisation directe du service de l'imagerie médicale du C.h.u

En partenariat avec Carestream, un groupe américain fournisseur d'équipements d'imagerie médicale et dentaire, de solutions informatiques, la société Transtech Congo a procédé, lundi 18 juillet 2016, au C.h.u. (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville), à la présentation d'un appareil électronique, développant une technologie innovante, qui permet de numériser un plateau d'imagerie aussi bien en salle de radiologie qu'en salle d'urgence. Appelé «capteur plan», cet appareil a pour principal avantage: «l'amélioration de la qualité des images, la rapidité d'acquisition, le diagnostic rapide du malade», a précisé Mme Maggy Ntarindwa, directrice générale de la Transtech Congo.



Pendant l'essai technique du capteur plan au C.h.u.

La présentation de l'appareil numérique «capteur plan» s'est déroulée en présence de la directrice générale du C.h.u, Mme Gisèle Marie Gabrielle Ambiero et son staff dirigeant, des cadres du Ministère de la santé de la population, des responsables des institutions et organisations dispensant des soins de santé, notamment les professionnels publics et privés de santé de la place. Pour le Professeur Edouard Makosso, chef de service d'imagerie au C.h.u, l'acquisition d'un tel matériel, dans ce grand centre hospitalier, améliorera le flux du travail en radiologie. «Le capteur plan permet de passer à un système de numérisation directe. On était d'abord dans un système de numérisation indirecte, maintenant, on souhaite passer à un système de numérisation directe, avec un capteur qui permet d'améliorer les images. Il s'agit du capteur plan qui peut être utilisé sur le plateau technique d'imagerie existant. Certes, nous sommes en avance par rapport aux autres, puisque nous avons un I.r.m et un scanner. Le capteur plan permettrait une amélioration dans la précision des images et la rapidité du diagnostic, au grand bénéfice des patients», a-t-il déclaré. Pour sa part, la directrice générale du C.h.u. a apprécié cette présentation. «Cette nouvelle façon de travailler, nous voulons nous l'approprier». «Les décisions qui seront prises au niveau de la tutelle du C.h.u seront toujours des décisions en fonction des besoins en offre de soins du centre hospitalier. Car, étant au service du malade, nous devons offrir les meilleures prestations qui puissent être», a-t-elle poursuivi. C'est dans cette perspective que la société Transtech Congo souhaite «s'aligner sur les priorités du gouvernement congolais. Les innovations technologiques et l'amélioration du diagnostic médical participent à l'exécution des axes prioritaires du plan stratégique du Ministère de la santé et de la population, notamment l'axe de l'offre de soins et services», a confié la directrice générale de Transtech Congo.

Marcellin MOUZITA MOUKOUAMOU



Pour tous les travaux d'impression en noir et blanc et en couleur, une remise est accordée aux clients fidèles. L'imprimerie Saint Paul est située non loin de la cathédrale Sacré-Coeur de Brazzaville.

Nos services:

- * impression de toutes cartes confondues
- * impression des calendriers
- * conception des logos
- * impression des brochures, revues, magazines, journaux, rapport d'activités
- * reliure pour tous types de documents.

Pour de plus amples renseignements:
Contactez: 06 672 45 27

Attaché de Direction commerciale: Blaise BIKINDOU

Tél: (242) 05 560 39 11 ou 06 666 43 09

Collaboratrice: Elisabeth NTSONI

Tél: 01 087 15 33/06 671 85 67

Imprimerie Saint Paul: 79 ans de savoir-faire à vous plaire.

A VENDRE

- Un domaine de 12 parcelles situé à Mafouta OMS
 - Une parcelle située à Nzoko
 - Une parcelle située vers Bourreau - Makélékélé
 - Une parcelle située à Météo.
- Contact : 06 889 98 99/05 528 03 94

Coup d'oeil en biais

L'U.d.r-Mwinda dément sa prétendue sortie du Frocad!

Dans une déclaration rendue publique à Brazzaville, par son porte-parole, Christophe Moukouké, en date du dimanche 24 juillet 2016, à travers les antennes de Télé-Congo, le groupement politique dénommé «Collectif des partis de l'opposition congolaise» annonçait sa sortie du Frocad (Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique), dirigé, aujourd'hui, par Claudine Munari, en remplacement de Pascal Tsaty-Mabiala. L'U.d.r-Mwinda a été citée parmi les partis signataires de la déclaration. Ce parti, dont le leader est Guy-Romain Kinfoussia, se dit surpris et a réagi à cette annonce. Dans un droit de réponse adressé, lundi 25 juillet, à la direction de l'information de Télé-Congo, le président Guy-Romain Kinfoussia a écrit: «Le bureau politique de l'U.d.r-Mwinda indique, ici, que l'adhésion ou la sortie du parti de tout groupement politique dont il serait membre, relève de sa stricte décision, ce qui n'est pas le cas de la sortie du Frocad, annoncée délibérément. Aussi, pour n'avoir pas été consulté, ni associé à cette initiative, l'U.d.r-Mwinda récusé-t-il la déclaration du Collectif des partis de l'opposition congolaise et réaffirme-t-il sa présence au sein du Frocad, jusqu'à nouvel ordre».

Le P.a.d du général Ngouelondélé aussi a démenti l'annonce de sa sortie du Frocad

Dans une déclaration publiée à Brazzaville, le 28 juillet 2016, et signée par son président de la Fédération de Brazzaville, Lucien Ludovic Okana, le Pad (Parti pour l'alternance démocratique), d'Emmanuel Ngouelondélé-Mongo, a réaffirmé son appartenance au Frocad. En voici l'intégralité: «Suite à la déclaration faite par M. Christophe Moukouké faisant état du retrait du Collectif des partis signataires de la déclaration du 17 août 2012 du Front républicain pour le respect de l'ordre constitutionnel et de l'alternance démocratique, en sigle Frocad, en citant également le Parti pour l'alternance démocratique (Pad), du général Emmanuel Ngouelondélé-Mongo, ledit parti tient à apporter un démenti, en rappelant ce qui suit: 1- le Pad n'a jamais été membre du Collectif, par contre, le Pad est membre fondateur du Mouvement citoyen pour le respect de l'ordre constitutionnel (M.c.r.o.c), qui est, jusqu'alors, membre du Frocad; 2- le Pad n'a jamais choisi de boycotter l'élection présidentielle de mars 2016, conformément à la stratégie arrêtée par la convention des plateformes Frocad et l.d.c. en janvier 2016; 3- le Pad, en soutenant le général Jean-Marie Michel Mokoko, a bel et bien pris part à cette élection; 4- le Pad a, de tout temps, pris part à toutes les activités du Frocad, particulièrement sa dernière restructuration de juillet 2016. Pour conclure, le Pad informe ses militants et ses sympathisants ainsi que l'opinion nationale et internationale qu'il est bel et bien membre du Frocad et qu'il continue sa lutte pour le respect de l'ordre constitutionnel et l'alternance démocratique au Congo».

A Pointe-Noire, un supporter agresse un journaliste sportif

A la fin du match de handball masculin qui a opposé, dimanche 24 juin 2016, l'équipe de Patronage à celle de l'A.S Cheminots, premier match retour du championnat départemental de la ligue de handball de Pointe-Noire, notre confrère Amédée Massengo, chef du service Sports à Télé Congo Pointe-Noire, a été agressé par un supporter de l'A.S Cheminots, plus connu sous le petit nom de Dodo, alors qu'il était en train d'interviewer le coach de cette équipe, Gabriel Tchicaya. L'agresseur, qui aurait mal digéré la défaite de son équipe, a agressé notre confrère, qui n'y est pour rien dans la défaite de son équipe, par une giflle. Les témoins étaient choqués par le comportement de ce supporter.

Encore un braquage de véhicule sur la route nationale n°1!

Curieux braquage que celui perpétré, lundi 25 juillet 2016, en plein jour, sur la route nationale n°1, aux environs de Mindouli, dans le département du Pool. Des bandits ont stoppé un bus de transport en commun en provenance de Dolisie. Mais, il n'y a eu ni crièvement d'armes, ni exaction sur les passagers et l'équipage. Les braqueurs les ont conduits, tout simplement, sur une déviation, en toute discrétion et leur ont dépouillé de tous leurs biens précieux (Téléphones portables, argent, sacs, etc.). Puis ils les ont laissés partir, tout en leur souhaitant bon voyage: «Yéyéyé!». Les passagers sont, évidemment, traumatisés par ce vandalisme. Comment éradiquer le fléau des braquages sur la route nationale n°1? En tout cas, la question taraude bien des esprits, à commencer par les autorités publiques.

Il percute un véhicule particulier et prend la fuite

Un accident stupide s'est produit, le matin du dimanche 24 juillet 2016, à hauteur du rond-point de la Patte d'Oie, sur le boulevard Denis Sassou-Nguesso. Un minibus de transport en commun a voulu éviter une voiture personnelle, Toyota Rav 4, conduite par une femme, qui n'avait pas respecté le feu rouge. Le minibus l'a percute, avant d'aller terminer sa course contre un poteau des caméras de surveillance. Bilan: plusieurs blessés, parmi les passagers. La dame à bord de la Rav 4 se trouverait dans un état grave. Selon des témoignages, cet accident aurait pu être évité, si elle avait observé les feux de signalisation. Elle aurait forcé le passage, alors que les feux étaient éteints, à cause du délestage. Quant au chauffeur du minibus, il a pris la poudre d'escampette, après l'accident.

Bac technique: une moisson faible!

Après les résultats du bac d'enseignement général, le tour est revenu à ceux du bac technique, publiés le week-end dernier. Ils ne sont pas fameux. Sur 18.073 candidats présentés, à peine 802 ont été déclarés admis et 4.274 admissibles. Le taux de réussite est de 29,74%, dont 6% de candidats libres. Conclusion: la moisson est, tout simplement, faible. Encore plus d'efforts pour le système éducatif national, afin de mieux former les enfants.

Ministère de la santé et de la population

Le Centre national de référence de la drépanocytose bien apprécié

Jacqueline Lydia Mikolo, ministre de la santé et de la population, a conféré les 21 et 22 juillet 2016, avec Jimmy Kolker, sous-secrétaire d'Etat américain aux affaires globales au Département de la santé et des services sociaux et Assane Nguié Hadoum, ministre tchadien de la santé publique. Au cœur de leurs entretiens, le renforcement de la coopération en matière de santé et le suivi des recommandations de la 65ème session du comité régional de l'O.m.s pour l'Afrique, tenue au Tchad, du 23 au 27 novembre 2015. Ce dernier a visité le Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette Sassou-Nguesso, situé au sein du C.h.u, et en a été impressionné.



Le ministre tchadien livrant ses impressions.

En compagnie de Mme Stéphanie Sullivan, ambassadrice des Etats-Unis au Congo, Jimmy Kolker est venu rendre une visite de courtoisie à la patronne du département congolais de la santé. Une opportunité pour le sous-secrétaire aux affaires globales d'en savoir plus sur les priorités de la République du Congo en matière de santé. «On a fait le tour d'horizon sur les questions de santé qui est la priorité de notre coopération bilatérale avec le Congo qu'il faudra renforcer», a expliqué le chef de la diplomatie américaine de santé. Parmi ces priorités, il a, entre autres, évoqué la santé de la population, les épidémies

et les interventions de routine, notamment les vaccinations, le V.i.h-Sida, la tuberculose et le paludisme. L'audience avec le ministre tchadien de la santé et président de la 65ème session du comité régional de l'O.m.s pour l'Afrique, Assane Nguié Hadoum, assisté de Fatoumata Binta Tidiane Diallo, a porté sur les recommandations de la 65ème session du comité régional de l'O.m.s pour l'Afrique. Par la suite, les deux ministres se sont rendus au Centre national de référence de la drépanocytose Antoinette Sassou-Nguesso, situé au sein du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville).

Au sortir de cette visite, Assane Nguié Hadoum a livré ses impressions à la presse: «Je suis très impressionné par ce centre qui est très bien construit. Les services sont très bien articulés, les équipements sont disponibles. C'est un centre à vocation régionale. Il va monter en puissance progressivement. Donc, nous allons ensemble, avec ma collègue du Congo, faire un plaidoyer pour essayer de renforcer ce centre par diverses ressources, afin de le rendre comme un centre régional. Aujourd'hui, la question de la santé

publique dépasse les frontières des Etats. C'est un problème régional voire planétaire. Les Etats doivent faire en sorte que tout ce qui est structures spécialisées connaissent également une certaine décentralisation sur la base d'une volonté politique des pays. Le Congo a donné l'exemple. Le défi majeur qui reste, c'est de rendre pérenne cette structure et aux personnels de montrer leur savoir-faire».

Cyr Armel YABBAT-NGO

Electricité

Promouvoir une réglementation garantissant la sécurité électrique

Au Congo, les installations électriques des maisons sont devenues défectueuses et risquent, à tout instant, de provoquer des courts-circuits pouvant entraîner des décès et des dégâts matériels. C'est ce que révèle un électrotechnicien congolais, Oscar Ignace Kouatila, formé et travaillant en France, dans le domaine de la mise aux normes des installations électriques, qui entend, pour cette raison, mettre ses compétences au service de son pays, le Congo, pour impulser un projet de loi pouvant garantir la sécurité et la protection des biens et des personnes, en matière d'électrocution et d'incendie électrique.



Oscar Ignace Kouatila.

C'est un projet qu'il entend soumettre au gouvernement, notamment au Ministère de l'énergie et de l'hydraulique, pour voir comment celui-ci, après l'avoir étudié, peut le transformer en projet de loi à soumettre au parlement pour adoption, afin de garantir la sécurité et la protection des biens et des personnes, en matière d'électrocution et d'incendie électrique. Tout en accompagnant, dans cette attente, les assureurs dans le diagnostic et la limitation des risques qui augmentent la vulnérabilité et la sinistralité des locaux au Congo.

L'évolution de la technologie a fait évoluer les usages domestiques, en favorisant l'arrivée de nombreux appareils électro-ménagers dans nos maisons. Cela augmente, du coup, les puissances électriques consommées ainsi que l'usage des rallonges et les multiprises. Or, il faut justement des rallonges et multiprises adaptées, pour éviter tout risque de court-circuit et d'électrocution. Une surcharge du réseau électrique dans chacune de nos maisons a pour effet de dégrader l'installation électrique, nous dit Oscar Ignace Kouatila, un électrotechnicien ayant cumulé plus de 15 ans d'expérience en France, dans le domaine du contrôle ou de la mise aux normes des installations électriques. Car, explique-t-il, une telle surcharge a souvent tendance à faire chauffer anormalement les fils conducteurs, les prises de courant, les appareils et peut aller jusqu'à enflammer les matériaux environnants. D'où le risque d'électrocution ou d'incendie pouvant entraîner un décès et provoquer des dégâts matériels importants.

Ce risque doit être situé à un seuil très élevé, au Congo, où le dispositif de la mise à terre n'est malheureusement pas obligatoire, poursuit le spécialiste, alors qu'un tel dispositif permet judicieusement de protéger la personne, en déclenchant une coupure générale de courant, en cas d'exposition accidentelle. Sans parler de l'absence quasi-totale dans les édifices, tant publics que privés, de dispositifs de surveillance, de détection et de lutte contre l'incendie. A partir de là, conclut M. Kouatila, il y a l'urgente nécessité de se doter d'une réglementation pouvant obliger les constructeurs d'établissements publics et privés à délivrer des bâtiments dotés d'installations intérieures conformes aux normes de sécurité électriques. Telle est la proposition qu'entend incarner cet expert, à partir d'une démarche à trois dimensions qui l'a conduit à mettre sur pied «Os. K.-Elec», une société située à Brazzaville, au n°727 de l'avenue de l'O.u.a, à Bacongo (Immeuble les Jumaux), et spécialisée dans la mise aux normes, l'installation,

la maintenance et la rénovation des installations électriques.

Gaudéric MAMBOU

Ministère de la jeunesse et de l'éducation civique

Lancement du projet de prévention de la radicalisation de la jeunesse

En partenariat avec le P.n.u.d (Programme des Nations Unies pour le développement), Destinée Hermelia Doukaga, ministre de la jeunesse et de l'éducation civique, a procédé, mardi 26 juillet 2016, au lancement du projet de prévention de la radicalisation de la jeunesse du Congo. Financé par le gouvernement japonais à hauteur d'un million de dollars américains, ce projet est une réponse à la problématique de la radicalisation de la jeunesse, à travers des mécanismes adaptés d'éducation civique, de sensibilisation des jeunes aux valeurs républicaines, de démocratie et de citoyenneté, d'insertion socio-économique par les activités génératrices de revenus et les métiers.



Mme Destinée Doukaga pendant le lancement du projet.

Par la prévention de la radicalisation de la jeunesse, le gouvernement voudrait jeter les bases solides de la préservation de la paix, dans une région instable et précaire, où des groupes extrémistes comme Boko Haram sont actifs dans des pays comme le Tchad et le Cameroun. Ce travail est aussi nécessaire dans un pays comme le Congo où les acteurs politiques n'ont pas encore pu créer une cohésion sociale stable et durable.

Pour le représentant du P.n.u.d, Joseph Koubou, la jeunesse congolaise n'est pas à l'abri du phénomène de radicalisation qui risque de s'aggraver si rien n'est fait. A titre d'illustration, il a cité quelques faits saillants de cette radicalisation, enregistrés dans le pays, notamment les violences ayant éclaté à la suite des défaites ou des victoires de l'équipe nationale de football à la coupe d'Afrique des Nations; l'annulation des

épreuves du baccalauréat, session de juin 2015; les violences qui ont éclaté lors des meetings et des marches des partis politiques à Pointe-Noire et Brazzaville peu avant le référendum constitutionnel; les violences armées qui ont suivi la proclamation des résultats de l'élection présidentielle par la Cour constitutionnelle, etc. Selon lui, l'ampleur du phénomène grandissant de la radicalisation des jeunes dans le monde est tellement compromettante qu'il faudra s'engager en leur faveur, pour les aider à se départir des voies qui les condamnent à la marginalisation et à la déperdition et à retrouver sur le chemin de la citoyenneté. D'où le sens du projet lancé, qui est structuré en deux composantes:

-formation et encadrement des jeunes porteurs de projets d'entreprenariat et à ceux ayant des vocations à apprendre et exercer des métiers;

-et campagne de sensibilisation et d'éducation civique en faveur de la cohésion sociale et le vivre ensemble, à travers la mise en réseaux des jeunes encadrés par des O.n.gs spécialisées dans l'éducation et l'encadrement dans les activités culturelles, sportives, éducatives.

Prévu pour 12 mois, ce projet concernera 700 jeunes dont 400 pour la première composante et 300 pour la deuxième, avec au moins 60% de filles dont 30% dans chacune des composantes.

Pour Mme Destinée Hermelia Doukaga, c'est une initiative qui vise à apporter, rapidement et de manière décisive, un appui économique et social aux jeunes et de les responsabiliser à la vie citoyenne. «Il est de notre devoir de donner espoir aux jeunes et de bâtir les contours du nouveau modèle

congolais, plus compétitif et plus solidaire qui marche vers le développement», a-t-elle déclaré. D'ores et déjà, elle a pensé aux bons résultats que va générer ce projet et l'intérêt qu'il va susciter auprès des jeunes et des partenaires auxquels elle «sollicite un appui permanent pour sa pérennisation». «Je ne ménagerai ni ma peine, ni mon énergie pour servir les priorités qui sont les nôtres», a-t-elle promis.

Deux membres du gouvernement ont rehaussé de leur présence l'éclat de cette cérémonie. Il s'agit de Mme Ingani et Ange Aimé Bininga, ainsi que le préfet du département de Brazzaville, Pierre Cébert Ibocko Onangha et de l'administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Elion.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Partenariat entre le F.n.u.a.p, l'I.n.r.a.p et l'O.c.m

Lutter contre les grossesses précoces et non-désirées chez les jeunes

Dans le cadre d'un plan de travail annuel signé entre le F.n.u.a.p (Fonds des Nations unies pour la population) et l'I.n.r.a.p. (Institut national de recherches et d'action pédagogique), visant à renforcer les compétences des jeunes garçons et filles (18 - 25 ans), en vue d'une éducation plus complète à la sexualité, 20 étudiants ont été formés, pendant un mois, dans l'art de production des programmes radiophoniques dans les thématiques liées à l'éducation sexuelle et reproductive des adolescents et des jeunes.

Sur les 20 étudiants formés, 5 ont été jugés aptes, par un jury de professionnels de la communication, et ont été primés, mardi 26 juillet 2016, au Cinu (Centre d'information des Nations unies), à Brazzaville. Les 15 autres ont reçu des attestations de participation. La cérémonie a été présidée par Anatole Collinet Makosso, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation.

Le prix de la meilleure émission sur la prévention des pratiques à risque en matière de sexualité des adolescentes, adolescents et jeunes a été décerné à Mlle Immaculée Merveille Mialebama. Ce prix, comme tous les quatre autres d'ailleurs, est composé d'un ordinateur portable, d'un mini-enregistreur numérique et d'un modem pourvu d'une connexion Internet. Les quatre autres lauréats sont: - Jean Harold Mananga Nkaya: prix de la meilleure émission sur la prévention des violences basées sur le genre; - Diez Mendez Kambault: prix de la meilleure émission sur la

prévention des I.s.t. (Infections sexuellement transmissibles), incluant le V.i.h.-Sida.

- Mlle Eve Radegonde Tandou: prix de la meilleure émission sur la prévention des grossesses précoces. Enfin, l'honneur a échu à Mlle Avina Divine Sounga Kouta, de remporter le prix spécial du jury. Ces prix leur permettront de s'armer aux T.i.c. (Technologies de l'information et de la communication), et de voyager, en conséquence, à travers le monde virtuel de l'Internet, le grand village planétaire. Les 20 jeunes sélectionnés ont suivi une formation accélérée d'un mois. Bernard Mackiza, coordonnateur nationale de l'O.c.m. (Observatoire congolais des médias) a dirigé, avec perspicacité, le jury composé de trois membres, pour former et évaluer les capacités de ces journalistes en herbe.

Grâce aux équipements modernes du studio d'enregistrement de l'I.n.r.a.p., toutes les 53 émissions thématiques ont été gravées sur support numérique Cd (Compact disc), sous le label: «Si Jeunesse savait, série 2», qui a été présentée



Photo de famille des lauréats avec les officiels.

aux participants. Ces productions seront prochainement diffusées sur les ondes des radios communautaires ayant été mises à contribution, tant à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays. Le but de cette diffusion est de promouvoir un comportement sexuel responsable des adolescents et des jeunes, après s'en être appropriés intégralement. L'on s'attend à ce que l'objectif poursuivi par les initiateurs de ce projet, celui de réduire, significativement, le taux trop élevé des grossesses précoces chez les adolescentes au Congo, soit atteint avec satisfaction. Des études issues d'une enquête démographique et sanitaire, menées en 2012, révèlent que «28% en milieu urbain et 46% en milieu rural, soit une fille sur trois, dont l'âge varie entre 15 et 19 ans, est déjà mère ou enceinte». «Ne nous aidez pas à sombrer dans les annales de

l'oubli», ont clamé les lauréats à l'endroit des autorités de tutelle et des personnes de bonne volonté. Pour le F.n.u.a.p, représenté par M. David Bulman, représentant du P.a.m (Programme alimentaire mondiale), il s'agit de «réaliser un monde où chaque grossesse est désirée... chaque accouchement est sans danger... et le potentiel de chaque jeune est accompli». Clôturant la cérémonie, le ministre Anatole Collinet Makosso, a invité ces jeunes «à s'investir pleinement dans la recherche, en vue de communiquer avec l'ensemble des jeunes, pour soutenir la mise en œuvre pérenne de ce projet, car l'atteinte des objectifs précités en dépend».

Gabriel DIMONEKENE & Esperancia MBOSSA-OKANDZE

Peedu (Projet eau électricité et développement urbain)

Bientôt la construction de postes de transformation électrique à Pointe-Noire

La salle de conférence de la mairie de Pointe-Noire a abrité, du 13 au 14 juillet 2016, l'atelier de validation des documents environnementaux et sociaux du Peedu (Projet eau électricité et développement urbain), dans le cadre des activités du financement additionnel, sous le patronage de Maurice Bouesso et de Cyprien Farel Mouyangou, respectivement coordonnateur et chargé de mission sauvegarde environnementale et sociale du Peedu. Après la validation des rapports sur l'impact environnemental et social, les travaux de construction des postes de transformation d'électricité seront bientôt lancés à Pointe-Noire.



Maurice Bouesso (troisième, à partir de la g.)

Au cours de l'atelier, Cyprien Farel Mouyangou a fait la présentation du système de gestion environnementale et sociale du Peedu. Le consultant Ambroise Foutou, quant à lui, a présenté le rapport de la Notice d'impact environnemental et social, pour la construction de 20 postes de transformation d'électricité à Pointe-Noire. Le tour est revenu ensuite au consultant Mamadou Diedhiou, de faire la présentation du rapport du Plan succinct de réinstallation, pour la construction de 20 postes de transformation électrique et la réhabilitation de 15 postes de transformation d'électricité à Pointe-Noire. Le consultant Jean de Dieu Nzila, pour sa part a présenté le rapport de la Notice d'impact environnemental et social relative à la construction de 3 agences technico-commerciales à Pointe-Noire. Enfin, le consultant Daniel Tsatou a bouclé la série des présentations avec le rapport du Plan succinct de réinstallation relatif à la construction de 3 agences technico-commerciales à Pointe-Noire. Après la série des présentations, quatre commissions ont été mises en place pour l'analyse des quatre rapports. Et s'en est suivi, les travaux en plénière pour la présentation des rapports des différentes commissions. Quelques recommandations ont été émises avant de valider les conclusions des commissions.

«Les grandes conclusions qui se sont faites sur les quatre rapports qui étaient soumis à l'approbation des participants ont été validées avec les amendements de fond et de forme. Ça été une participation active des différents partis prenantes, surtout les personnes affectées par le projet. Nous retenons que la simple participation de ces personnes traduit déjà l'intérêt qu'elles accordent à la mise en œuvre des activités du projet», a déclaré, à la fin des échanges, le chargé de la commission sauvegarde environnementale et sociale du Peedu.

A quoi faut-il s'attendre après cet atelier? «Comme ce document a été validé, il constitue un préalable pour le début des travaux. Avec cette validation, ces documents seront publiés dans tous les sites de la Banque mondiale et ces documents ont des contenus qui sont des plans de gestion environnementale et sociale qui vont être logés dans des dossiers d'appels d'offres qui vont permettre le recrutement des entreprises, pour commencer les travaux. Les procédures sont en cours», a-t-il renchéri.

Rappelons que le Projet eau, électricité et développement urbain, co-financé par la Banque mondiale et le gouvernement congolais, a pour objectif d'accroître l'accès des populations vulnérables de Brazzaville et Pointe-Noire aux services d'infrastructure de base, à l'électricité et à l'eau potable courante. Lancé en 2010, ce projet est, aujourd'hui, dans une phase de financement additionnel.

Noëllie BOUANGA



COMMUNIQUE APSACO SUR LES FAUSSES ATTESTATIONS D'ASSURANCE AUTOMOBILE

L'APSACO (Association Professionnelle des Sociétés d'Assurances du Congo) porte à la connaissance du public et des propriétaires de véhicules automobile, que conformément à la réglementation du Code des Assurances CIMA (Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances) dont le Congo est membre fondateur, seules les compagnies d'assurances ci-dessous agréées au Congo sont habilitées à délivrer des attestations d'assurances automobile portant leurs logos et sigles.

- **ARC (ASSURANCES et REASSURANCES du CONGO)**
- **AGC (ASSURANCES GENERALES du CONGO)**
- **NSIA ASSURANCES**
- **ALLIANZ**
- **SAHAM**

A l'exception **des taxis et bus**, pour tous les autres véhicules l'attestation d'assurance automobile est de couleur jaune (cf. modèle joint). Tout autre document ne répondant pas aux caractéristiques du modèle, est une fausse attestation.

Aucun Courtier, ou Agent Général d'assurances n'est habilité à vous délivrer une attestation d'assurance en son nom, et vous vous exposez à des sanctions judiciaires aux conséquences très graves en cas d'accident, car vous êtes sans assurance.

CECI EST UN COMMUNIQUE DE LA DIRECTION DES ASSURANCES RELEVANT DU MINISTERE DES FINANCES, DU BUDGET, ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC, AINSI QUE DE L'APSACO.

PARTIE A DETACHER ET INSERER LE COUPON DANS LA POCHETTE PARE-BRISE

TO BE DETACHED AND INSERT THE COUPON INSIDE THE POCKET

ASSURÉ, NOM ET ADRESSE :
INSURED, NAME AND ADDRESS :

PROFESSION (1)
OCCUPATION (1)

POLICE N°
POLICY N° :

DU **AU**
FROM TO

VÉHICULE (Marque)
VEHICLE (Make) :

IMMATRICULATION OU N° DE CHÂSSIS
REGISTRATION OR CHASSIS N°

GENRE
TYPE :

CATÉGORIE D'USAGE N° 1, 2, 3, 5 à 10
USE :

Remorque (2) Semi-remorque (2) Appareil Terrestre (2)
Trailer Semi-trailer Land transport vehicle

Type Marque (Make)

N° Immatriculation

ATTESTATION D'ASSURANCE AUTOMOBILE
CERTIFICATE OF INSURANCE

Conformément à l'article 213 du Code CIMA, elle ne constitue qu'une présomption d'assurance.
Pursuant to the provisions of section 213 of the CIMA Code, this certificate constitutes only an assumption of the existence of insurance cover.

Cachet et signature de l'Assureur
Stamp and signature of insurer

N° 001152823

CERTIFICAT D'ASSURANCES
INSURANCE CERTIFICATE

17^e assemblée plénière du Sceam à Luanda (Angola)

«La famille en Afrique, hier, aujourd'hui et demain, à la lumière de l'Évangile»

Il s'est tenu à Luanda, en Angola, du 19 au 24 juillet 2016, la 17^{ème} assemblée plénière du Sceam (Symposium des conférences épiscopales d'Afrique et de Madagascar), sur le thème: «La famille en Afrique, hier, aujourd'hui et demain, à la lumière de l'Évangile». La cérémonie d'ouverture s'est déroulée sous le haut patronage de Manuel Vicente, vice-président de la République d'Angola. En présence de Mgr Gabriel Mbilingi, archevêque de Lubango (Angola), président du Secam, Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala (Congo), premier vice-président du Sceam, Mgr Gabriel Anokye, archevêque de Kumasi (Ghana), deuxième vice-président. Six cardinaux d'Angola, du Burkina Faso, du Cap-Vert, d'Éthiopie, du Nigeria, de la République Démocratique du Congo, du Sénégal, de nombreux évêques et des délégués des différentes Conférences épiscopales et organismes d'Afrique, d'Europe, d'Asie, d'Amérique latine, ont pris part à ce grand rendez-vous de la plus haute structure continentale de l'Église catholique.

La messe d'ouverture célébrée par Mgr Gabriel Mbilingi a eu lieu dans la paroisse Sagrada familia (Sainte Famille) au centre de Luanda, le mardi 19 juillet. Dans l'après-midi, il y a eu la cérémonie d'ouverture avec de nombreux discours dont celui du président du Sceam et des invités venus du Vatican (Caritas internationalis), d'Europe (Conseil des conférences épiscopales d'Europe), d'Amérique (Conférence épiscopale de l'Amérique latine), de l'Asie et de certains organismes (Misereor, Missio, Emi, Association internationale des scouts, etc).

Les travaux de la plénière ont réellement commencé le mercredi matin avec les différentes conférences sur le thème choisi. Mgr Louis Portella Mbuyu, président de la Commission évangélisation, a eu l'honneur d'introduire et de présenter la pertinence de ce thème, toujours d'actualité, dans le monde et dans notre continent, face aux nombreux défis. Il y a eu, tour-à-tour, la conférence du cardinal Gomes Furtado (archevêque de Santiago au Cap-Vert) sur les «Nouveaux défis de la famille africaine aujourd'hui et la recherche de nouvelles méthodes d'évangélisation de la famille», suivie de celle de Mgr Emilio Sumbelero, évêque de Uije, en Angola, sur le thème: «La perspective africaine», puis celle de Mgr Emmanuel Badejo, évêque d'Oyo, au Nigeria, sur le thème: «Influence des médias modernes et des nouvelles idéologies sur la famille aujourd'hui», enfin celle du cardinal Philippe Ouedraogo, archevêque de Ouagadougou, (Burkina Faso), qui a parlé du Sceam comme famille: «Rendre le Sceam famille de Dieu de notre continent, plus fort et plus engagé».

Après la série des conférences, il y a eu des ateliers de travail par zone ecclésiastique où il fallait approfondir les défis lancés pendant les conférences et préparer les recommandations à présenter dans le document final. Le bureau du Sceam a profité aussi pour faire le bilan triennal des activités menées pendant les trois dernières années (ce qui a été fait et quelques projets futurs à réaliser).

Dans les rapports présentés, on a noté l'effort fourni par le Sceam dans la mise en place de certaines commissions comme Évangélisation (avec la naissance du Comité théologique, foi, culture et développement; l'institution de la Journée du Sceam et le lancement de l'année de la réconciliation) et la Commission Justice et Paix, qui a pu obtenir la représentation du Sceam à l'Union africaine.

Au cours des débats, le Sceam recommande de valoriser les figures locales des laïcs et des consacrés qui peuvent servir

de modèles aux chrétiens d'aujourd'hui, en les recherchant, dans nos pays et dans nos diocèses. Le Sénégal, par exemple, se prépare à ouvrir le procès de canonisation de l'écrivain et homme politique Alioum Diop, comme Julius Nyerere en Tanzanie.

L'équipe technique, dirigée par Mgr Louis Portella Mbuyu, a présenté l'ébauche du message final et quelques recommandations, fruits de cette assemblée plénière triennale, le message destiné au peuple d'Afrique. Le conseil de présidence étant arrivé à la fin du premier mandat de trois ans (conformément aux statuts du Sceam), a organisé des élections. Mgr Mbilingi a été réélu comme président, Mgr Louis Portella Mbuyu et Mgr Gabriel Anokye ayant démissionné, ils ont été remplacés par Mgr Mathieu Madega, évêque de Mouila, au Gabon, comme premier vice-président, et Mgr Subulu, archevêque de Johannesburg, en Afrique du Sud, comme deuxième vice-président. A la fin des



Une vue de la cérémonie d'ouverture, avec Manuel Vicente (debout à dr.), vice-président angolais.

travaux, Mgr Mbilingi a souhaité longue vie au Sceam et remercié les participants, en les invitant à promouvoir les valeurs de la famille et à prier pour l'Afrique. Il a, enfin, annoncé le lieu et la date de la prochaine plénière qui se tiendra en 2019 à Kampala (Ouganda), le Sceam aura l'occasion de célébrer son jubilé d'or, les 50 ans de son existence (créé en juillet 1969).

La messe de clôture a eu lieu, dimanche 24 juillet, dans la salle polyvalente du diocèse de Kailamba, en périphérie de Luanda, messe célébrée par le président réélu, Mgr Gabriel Mbilingi. Dans son homélie, il est revenu sur le bien-fondé de la famille et sur la pertinence de cette thématique dans notre contexte africain. Il a fini en demandant à tous de prier pour la paix en Afrique et que nos familles d'Afrique deviennent réellement des Églises domestiques (lieu de prière et de transmission des valeurs).

A la fin de la messe, le message final a été lu par le vice-président de la Conférence épiscopale d'Angola et de Sao-Tomé et Principe. Dans ce message, les évêques du Sceam réitérèrent la valeur et l'importance de la famille, voulue par Dieu et re-

prennent la doctrine du mariage entre un homme et une femme, à la lumière des deux synodes sur la famille (2014 et 2015) et de l'exhortation post synodale «Amoris laetitia» (la joie d'aimer) du Pape François.

Dans les recommandations, le Sceam encourage la valorisation de la famille et exige l'accompagnement des familles, surtout les jeunes couples avant, pendant et après le mariage; à faire une réflexion sérieuse sur la polygamie et à réviser la dot, pour lui redonner sa valeur symbolique d'autrefois. Les pouvoirs publics sont aussi interpellés à investir dans la promotion de la famille. Aux Conférences épiscopales d'initier un répertoire sur la catéchèse familiale, à évaluer tous les trois ans, afin de répondre aux défis majeurs de la famille. Le message finit par une exhortation forte: «Peuple d'Afrique, engageons-nous à promouvoir la famille! Elle vivra et nous vivrons».

Abbé Brice Armand
IBOMBO

Secrétaire Général de la CEC
(Conférence Episcopale du Congo).

Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda)
Don de tricycles et fauteuils roulants par Mgr Bienvenu Manamika

«Si les personnes de bonne volonté pouvaient mettre la main à la pâte, pour aider les plus vulnérables, la société serait sauvée.» Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, a fait un don de onze tricycles et cinq fauteuils roulants aux personnes vivant avec handicap, prises en charge par la Foceb (Fondation Cardinal Emile Biayenda), à Brazzaville. La cérémonie de remise de ce don, fruit du partenariat entre l'Association Vivere de Cuenca, en Espagne, et la Foceb, a eu lieu, jeudi 21 juillet 2016, au siège de ladite fondation, situé dans l'enceinte du Centre des polios de Mougali, au quartier Dix maisons. En présence de Mgr Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville, de sœur Marie Brigitte Yengo, présidente de la Foceb, de Jean de Dieu Kourissa, député de la 1^{ère} circonscription de Poto-Poto, de quelques prêtres venus de Dolisie, ainsi que d'une délégation de la Foceb/Pointe-Noire.

Pour Mgr Bienvenu, les motivations sont toutes simples. C'est l'amour de Dieu, l'amour du prochain qui s'est manifesté et qui doit se manifester envers ceux qui sont dans le besoin: «Nous qui avons deux pieds devons avoir de la compassion envers ceux qui souffrent». L'évêque de Dolisie a expliqué que «c'est un don de l'Association Vivere de Cuenca, en Espagne, offert aux personnes vivant avec handicap, prises en charge par la Foceb. J'ai juste servi d'intermédiaire, avec cette association, pour obtenir ce don. Si les personnes de bonne volonté pouvaient mettre la main à la pâte, pour accompagner la Foceb et sa présidente, Sr Brigitte Yengo,



Les bénéficiaires posant avec les évêques, le député et Sr Yengo.

dans ses multiples œuvres, les personnes vivant avec handicap seraient soulagées. C'est aussi une façon de traduire en acte

l'Évangile de Jésus-Christ».

Il a expliqué aussi, pourquoi le choix de la capitale: «Nous avons choisi Brazzaville, dans un premier temps, pour offrir ce type de don, parce que c'est cette ville qui donne le rythme et la cadence en tout et pour tout. Les autres diocèses du Congo seront servis très prochainement, sans distinction de sexe. C'est donc un long processus qui va s'étendre partout». Le prélat a exhorté les bénéficiaires à veiller à l'entretien et à en faire bon usage. Du côté des bénéficiaires, la joie était à son comble, tout en remerciant l'évêque de Dolisie

pour son geste combien louable et salutaire.

Pascal BIOZI-KIMINOU

XVII^{ème} dimanche du temps ordinaire-C-

«Notre vie ne dépend pas de nos richesses matérielles»

Textes: Qo 1, 2; 2, 21-23; Ps 89 (90); Col 3, 1-5.9-11; Lc 12, 13-21

Dimanche dernier, nous apprenions à prier avec le Seigneur Lui-même. Et la foi traduit la qualité de notre prière. Se mettre en présence de Dieu, prendre conscience qu'il est là. Maître Ignace de Loyola, fondateur de la Compagnie de Jésus, que nous célébrons aussi ce 31 juillet a très bien indiqué à ses compagnons jésuites et à tous les chrétiens que l'objet de la prière n'est pas de demander ceci ou cela, mais de demeurer en Dieu quoiqu'il arrive. Aujourd'hui, le Seigneur attire notre attention sur les fausses sécurités qui consistent à accumuler toujours plus de bien matériel pour soi-même.

Mais avant de continuer notre méditation, resituons d'abord notre texte. On nous parle du partage de l'héritage. Et pour sauvegarder le patrimoine familial, le droit juif prévoyait que la totalité des propriétés immobilières (terres et maisons) revenait au fils aîné, ainsi qu'une double part des biens mobiliers. C'était le droit d'aînesse. La situation la plus probable qui est ici exposée, c'est donc qu'un «aîné» s'est emparé de tout l'héritage et refuse de remettre à son cadet la petite part qui lui revient. On demande l'arbitrage de Jésus.

C'est aussi malheureusement la triste réalité de nos familles qui se divisent et s'entredéchirent à cause de quelques lopins de terres laissés par un de nous. Des parents qui, hier faisaient tout ensemble, deviennent subitement, le temps d'un décès, des ennemis jurés, se promettant devant tous la mort mutuelle. Des querelles sur les héritages constituent le lot des procès infinis dans nos tribunaux. Pauvreté, égoïsme, désir d'avoir plus que les autres, mauvaise foi, règlement de compte, lecture biaisée ou maladroite de certains points de nos traditions, etc, tout y passe. Personne n'est épargné. Jésus renvoie l'homme à ses responsabilités. C'est à nous de trouver des moyens pour assurer un partage équitable et une gestion équilibrée des ressources de la planète. Il faut chercher, imaginer, se concerter pour établir de bons choix politiques et économiques. Jésus donc n'entre jamais dans les problèmes que l'homme doit résoudre lui-même. Mais il indique où se trouve l'essentiel et où il n'est pas: «Gardez-vous de toute cupidité, car au sein même de l'abondance, la vie d'un homme n'est pas assurée par ses biens.»

L'essentiel n'est pas le service de l'argent ou du profit (qui sont de simples moyens), c'est le service de l'homme. C'est «la vie de l'homme» qui est première, et non la richesse! Et Jésus explicite sa pensée en racontant la petite parabole sur les soucis d'un riche propriétaire. Le voici donc avec une retraite substantielle, des réserves en abondance, de nombreux intérêts à percevoir, des belles voitures, des belles maisons en un temps record, des mariages infinis... Tu es fou! dit Dieu... Tous, nous sommes passionnés par les biens de la terre, les réalités d'en bas dont parle Paul, et par les joies que nous en tirons.

Nous cherchons à accumuler des choses que nous laissons aussitôt de côté, pour en désirer d'autres. Pour agir comme cela, il n'est pas nécessaire d'être riche. Notre existence est marquée par ce désir de posséder, d'accumuler, de dominer, d'avoir toujours plus. L'argent guide le monde. Dans ce domaine, l'être humain est capable des pires injustices et des pires atrocités pour pouvoir s'enrichir. Le pape François observe qu'aujourd'hui la personne humaine ne compte pas. C'est l'argent qui compte. Si les profits sont en baisse, tout le monde s'inquiète. Mais, si des gens n'ont rien à manger, personne ne bouge. C'est grave pourtant et nous ne devons pas rester inertes. Nous sommes dans une culture de mise à l'écart alors que nous devrions travailler pour une culture du partage et de la rencontre.

La vraie richesse est dans la relation et non dans ce que nous possédons. La solidarité, celle que l'on observe quand une tragédie se produit ne doit pas seulement être une machine d'organisation efficace. Elle implique une passion pour l'autre, un souci de rendre aux moins nantis un minimum de sécurité et de bien-être. C'est un élément incontournable de la charte de l'identité chrétienne. Personne n'est trop pauvre pour n'avoir rien à partager. Il y a autour de nous un envoutement pour bien se protéger qui conduit à la dérive de l'individualisme. Cette parabole de Jésus suscite une question bouleversante, terrible: Sommes-nous capables d'être bien au-delà de ce que nous possédons, au-delà des événements que nous subissons? Ce que Jésus met en cause, ce n'est pas notre besoin de sécurité que représentent les biens, mais plutôt ce qui est désiré.

La vie n'est pas conditionnée par ce que nous possédons, mais par ce qui nous possède. Comment mener nos vies pour ne pas bâtir sur du sable mouvant? La réponse de Paul nous éclaire. Quand il écrit aux chrétiens de Colosses, en Turquie actuelle, vous êtes ressuscités avec le Christ, regardez les réalités d'en haut, il ne veut pas dire de ne pas nous soucier de notre quotidien, mais de désirer plus que notre quotidien. Nous pouvons choisir de vivre sécurisés par les biens de ce monde ou enthousiasmés par ceux du Royaume de Dieu. Celui-ci se construit dans notre monde et les différences sociales, culturelles, économiques, tout cela est sans importance. L'important, c'est l'homme nouveau, celui qui a été réveillé avec Jésus ressuscité. Jésus veut que nous soyons libres face à la possession des richesses. Ce qu'il nous propose, c'est de nous libérer de ce qui n'est pas nous.

L'important, c'est ce que nous sommes, et non ce que nous avons. Apprécions les bonnes choses que Dieu nous offre dans la vie, mais n'oublions pas qu'elles nous sont données pour nous aider à marcher ensemble vers le Royaume de Dieu, et que nous y entrerons sans elles. La personne qui amasse pour elle-même au lieu d'être riche en vue de Dieu est complètement folle. Il faut être riche en vue de Dieu!

La vie éternelle est un don, une grâce de Dieu offerte à tout homme et femme sans distinction aucune. Plus que jamais les propos de Maître Ignace de Loyola sont d'actualité, «L'homme est créé pour louer, révéler et servir Dieu notre Seigneur et par là sauver son âme, et les autres choses sur la face de la terre sont créées pour l'homme et pour l'aider dans la poursuite de la fin pour laquelle il est créé. D'où il suit que l'homme doit user de ces choses dans la mesure où elles l'aident pour sa fin et qu'il doit s'en dégager dans la mesure où elles sont pour lui un obstacle à cette fin. Pour cela il est nécessaire de nous rendre indifférents à toutes les choses créées, en tout ce qui est laissé à la liberté de notre libre-arbitre et ne lui est pas défendu; de telle sorte que nous ne voulions pas, pour notre part, davantage la santé que la maladie, la richesse que la pauvreté, l'honneur que le déshonneur, une vie longue qu'une vie courte et de même pour tout le reste, mais que nous désirions et choissions uniquement ce qui nous conduit davantage à la fin pour laquelle nous sommes créés.» (ES n° 23).

Saturnin Cloud BITEMO, SJ

Secteur agricole

La P.d.d.a met en place son Conseil des producteurs agricoles

Après avoir signé le 25 juin 2016, la charte de leur plateforme «*Dynamique deux pieds dans l'agriculture*», en sigle P.d.d.a, dont les objectifs, les principes et les engagements ont défini, de claire façon, la démarche de ladite plateforme, ses membres se sont retrouvés samedi 9 juillet, dans la salle Louis Badila (Immeuble La Semaine Africaine), à Brazzaville, pour mettre en place le Conseil des producteurs agricoles.

Le projet de société du chef de l'État, «*La marche vers le développement*» édicte en son volet agricole que l'État encouragera toutes les principales formes de l'agriculture, pour la sécurité alimentaire nationale, par un accompagnement sans équivoque des pouvoirs publics. Saisissant cette opportunité, la P.d.d.a, plateforme prônant le développement irréversible du secteur agricole, se veut être un partenaire sûr du Ministère de l'agriculture. Ce partenariat, elle entend l'inscrire dans une synergie opérationnelle au profit du peuple congolais. «*Nous devons inciter l'État à assister, à appuyer et à accompagner les groupements durables d'intérêt familial, autrement dit des coopératives familiales, mieux des entreprises familiales; mais ne nous laissons pas bernier par la théorie économique classique qui nous rappelle la nécessité pour la main-d'œuvre d'abandonner l'agriculture pour le secteur industriel... La réalité est que les groupements durables de l'agriculture d'intérêt familial vont offrir au pays de*

plus grandes possibilités, pour la réalisation d'une croissance plus rapide et inclusive. Ce secteur de pratique agricole va générer plus d'emplois que tout autre secteur», a affirmé Wandza Philsin, coordonnateur général de la P.d.d.a., avant d'annoncer l'élaboration d'un plan audacieux de la sécurité alimentaire. Ce plan stimulera la production à grande échelle au sein de nos coopératives familiales respectives, contribuera à réduire les budgets réservés aux importations de produits alimentaires et permettra de conserver les devises, d'accroître le volume de l'épargne nationale et de réaliser une stabilité macroéconomique et budgétaire robuste. Pour atteindre cet objectif, a poursuivi Wandza Philsin, «*il faut changer l'approche en matière d'agriculture, en produisant davantage, et les gouvernants doivent savoir que l'agriculture est une activité commerciale, c'est-à-dire nous devons produire en quantité suffisante et l'État a pour mission essentielle de commercialiser et d'exporter.*» Une ambition qui rejoint



Le présidium lors de la mise en place du conseil.

les quatre objectifs majeurs que s'est assignés la plateforme, à savoir: réduire l'extrême pauvreté au Congo; éliminer la faim et la malnutrition; faire du Congo un exportateur net des produits vivriers et de rentes; propulser le Congo au sommet des chaînes de valeurs mondiales. Abordant les dimensions liées à la sécurité alimentaire, Honoré Nsongui Tonadio, expert en gestion de la politique économique et en gestion des projets de développement, a mis l'accent sur trois principes généraux: l'accès, la disponibilité (y a-t-il suffisamment d'aliments disponibles sur le marché) et l'utilisation (notre corps est-il en bonne santé pour permettre l'absorption des nutriments). Ces trois dimensions devraient être stables, a-t-il souligné, dans le temps et ne devraient pas être négativement affectées par des facteurs naturels, sociaux, économiques ou politiques. Aussi, a-t-il conclu qu'on parle de la sécurité alimentaire, lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires, pour mener une vie saine et active. Après cet éveil de conscience des membres de la plateforme sur la nécessité de s'investir pleinement dans l'activité agricole, un Conseil des producteurs de 141 membres, tous présidents des structures signataires de la charte, a été mis en place. Ce Conseil est présidé par M. Hermann Bertrand Kissanguou.

tées par des facteurs naturels, sociaux, économiques ou politiques. Aussi, a-t-il conclu qu'on parle de la sécurité alimentaire, lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique, à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires, pour mener une vie saine et active. Après cet éveil de conscience des membres de la plateforme sur la nécessité de s'investir pleinement dans l'activité agricole, un Conseil des producteurs de 141 membres, tous présidents des structures signataires de la charte, a été mis en place. Ce Conseil est présidé par M. Hermann Bertrand Kissanguou.

Viclaire MALONGA

Emulation à l'école internationale Espoir du pays

Les meilleurs élèves primés

Située au quartier Mpissa, à Baongo, dans le deuxième arrondissement de Brazzaville, l'école internationale Espoir du pays, du promoteur manager Sylvère Malonga, natif du Congo Brazzaville, basé aux États-Unis d'Amérique, a organisé samedi 9 juillet 2016, une cérémonie d'émulation, pour clore en beauté l'année scolaire 2015-2016. Au cours de cette émulation qui a réuni de nombreux parents d'élèves et invités, les trois premiers élèves des classes du cycle primaire et secondaire ont reçu des certificats d'encouragement, ainsi que des enveloppes, dont le montant n'a pas été révélé. Au programme de cette cérémonie: des devinettes, des poèmes, un défilé dénommé: «Miss Espoir»



Une vue des élèves avant la remise des prix.

et la pièce de théâtre «*Le chat et la voix*». Selon Sylvère Malonga, c'est pour la deuxième fois depuis son implantation dans cette partie de la ville, en 2014, qu'une telle cérémonie d'émulation se déroule dans cette école aux standards internationaux, et dont les matières de base sont le français et l'anglais. «*Il s'agit d'encourager les meilleurs élèves qui se sont bien distingués au cours de l'année scolaire, avec une moyenne allant de 12 à 15. A partir de l'année scolaire prochaine, l'école entend faire des innovations allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie des élèves, enseignants et personnel administratif, afin de leur donner des outils nécessaires de travail. A ce sujet, les enseignements seront dispensés sur digital, en projetant les cours sur Internet. Toutes les salles de classe seront carrelées et climatisées et une salle informatique sera aménagée. La tenue vestimentaire des élèves sera de couleur bleu ciel avec cravate pour les garçons et nœud papillon pour les filles. Pour pallier certaines difficultés d'éloignement, un bus de transport sera mis en circulation à un prix abordable*», a déclaré Sylvère Malonga.

Signalons que l'école internationale Espoir du Congo a un effectif de 102 élèves, soit 29 au collège (de la 6^e en 3^e), 83 au primaire (du Cp1 au Cm2), ainsi que la maternelle. Son directeur est M. Ange Samba.

Pascal BIOZI KIMINOU

Santé

La cigarette, une des causes les plus fréquentes des maladies cardiovasculaires

Pour espérer être en bonne santé, un certain nombre d'habitudes saines est à respecter. Le fait de les adopter dès le début de l'âge adulte offre une protection efficace contre les maladies cardiovasculaires plus tard dans la vie. C'est ce qui ressort de la conclusion d'une étude menée par deux équipes de chercheurs américains, dont les résultats ont été présentés en novembre 2010, au congrès annuel de l'«*American Heart Association*».

La plupart des jeunes adultes ont un faible risque cardiovasculaire, défini par une tension artérielle et un taux de cholestérol bas, redevable au non tabagisme, à l'absence de diabète et d'antécédents de crise cardiaque. De nos jours, ils ne sont plus que 7% à être dans ce cas vers l'âge de 40 ou 50 ans. Pour comprendre les raisons de cette augmentation du risque, une équipe de chercheurs a observé le profil de 2.500 personnes, suivies pendant 20 ans. Les participants, âgés de 18 à 30 ans au début de l'étude, étaient classés par groupes, selon qu'ils suivaient ou non les cinq bonnes habitudes de vie, à savoir: avoir un poids santé; boire peu ou pas d'alcool; consommer moins de gras saturés, faire davantage de sport que la moyenne; et ne jamais fumer. Au bout de 20 ans, plus de 60% des personnes ayant respecté ces consignes avaient conservé un faible risque cardiovasculaire, comparé à seulement 6% des personnes n'adhérant à aucune de ces habitudes, et à 30% de celles qui n'en suivaient que trois.

La seconde étude, quant à elle, révèle que la santé cardiovasculaire dépend beaucoup plus du mode de vie que de l'hérédité. En observant 16.000 personnes

âgées de 40 ou 50 ans appartenant à trois générations de diverses familles, l'équipe de Donald Lloyd-Jones a conclu que les facteurs génétiques n'influaient sur la santé cardiovasculaire qu'à hauteur de 18% à 40 ans, et de 13% à 50 ans. Ce qui explique que la santé dépend à 85% de votre hygiène de vie. Toutefois, la consommation de la cigarette constitue un danger pour l'organisme. ¼ de décès liés aux maladies cardiovasculaires est imputable à la cigarette. Elle est une catastrophe pour le cœur et les artères, d'ailleurs beaucoup plus que pour les poumons, rapportent de nombreuses études. La cigarette



Prenez le temps de vérifier votre rythme cardiaque.

abîme les artères avant d'abîmer les poumons, et entraîne de graves complications cardiovasculaires. De même, l'exposition chronique à la fumée du tabac, y compris au tabagisme passif est l'une des causes du cancer de poumon. Un fumeur passif est une personne vivant ou travaillant avec un ou des fumeurs. Des études effectuées dans plusieurs pays, à l'instar des États-

Unis ont démontré, de façon cohérente, un accroissement significatif du risque relatif parmi les individus exposés, passivement, à la fumée. Une étude sur le «*courant de fumée secondaire*», c'est-à-dire émise par le bout incandescent de la cigarette, suggère qu'il est plus toxique que la fumée inhalée directement.

E. MBOSSA-OKANDZE

Rentrée scolaire 2016-2017

La tenue scolaire dans tous les établissements uniformisée

Comme annoncé à l'occasion de la cérémonie d'échange de vœux entre le ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makosso et ses collaborateurs, le 20 janvier 2016, à l'inspection générale de la jeunesse, à Brazzaville, l'uniformisation de la tenue scolaire, à partir de la rentrée scolaire 2016-2017, sera effective.

L'arrêté n°7487, portant uniformisation du port de la tenue scolaire dans

les établissements publics et privés d'enseignement général, publié le 4 juillet 2016,

vient asseoir cette décision. «*Nos partenaires des écoles dites privées et confessionnelles comprennent, nous en sommes sûrs, l'intérêt d'une telle démarche qui prêche la mixité sociale entre enfants de toutes les couches, et de toutes les aptitudes physiques, morales et intellectuelles*», a dit Anatole Collinet Makosso. En

IN MEMORIAM

Il y a 11 ans, le 23 juillet 2005, disparaissait Thomas D'Aquin Daniel ONGOLY; sa famille ses amis pensent à lui.

Il est quelque chose plus fort que la mort.

C'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.



son article 3, l'arrêté stipule: «*Au préscolaire, un tablier de couleurs rose et bleu ciel, la couleur dominante pour les filles est le rose et le bleu ciel pour les garçons.*

A l'école primaire, les filles porteront une jupe de couleur bleu sombre, et les garçons, une culotte de même couleur. La chemise pour les deux cas est de couleur kaki. Au secondaire 1^{er} degré, les élèves auront comme tenue scolaire: un pantalon bleu sombre et une chemise kaki et au secondaire 2^e degré, les filles portent un pantalon de couleur bleu sombre et une chemise bleu ciel et les garçons, un pantalon et une chemise kaki.»

L'article 4 précise que chaque

établissement scolaire peut se faire identifier par un macaron de leur choix.

Pour Collinet Makosso, cette mesure permettra aux jeunes de se côtoyer sans complexe et de vivre dignement le statut d'élève de la République. «*L'école de la République est l'école de tous les enfants qui ne postulent que leur intégration à la vie sociale et professionnelle.*

Les responsables des établissements d'enseignement général sont tenus de faire respecter cette directive, selon la lettre circulaire annexée à cet arrêté.

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

J'aime lire La Semaine Africaine, votre journal

La LCB Bank met à la disposition de sa clientèle trois packs qui leur permettront de bénéficier d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services.

L'ensemble des packs LCB Bank

PACK ELITE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA GREEN
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Mises à dispositions sur place
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 8500 FCFA seulement



PACK FONCTIONNAIRE

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte « Visa First »
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6000 FCFA seulement

Pack SALARIÉ PRIVÉ

Bénéficiez d'une gratuité sur l'ensemble de produits et services ci-dessous :

- Un compte chèque avec un chéquier gratuit
- Une carte VISA FIRST
- Un découvert automatique à hauteur de 50% du salaire
- L'accès à LCB NET
- Pas de frais de tenu de compte
- Un forfait mensuel de 6500 FCFA seulement

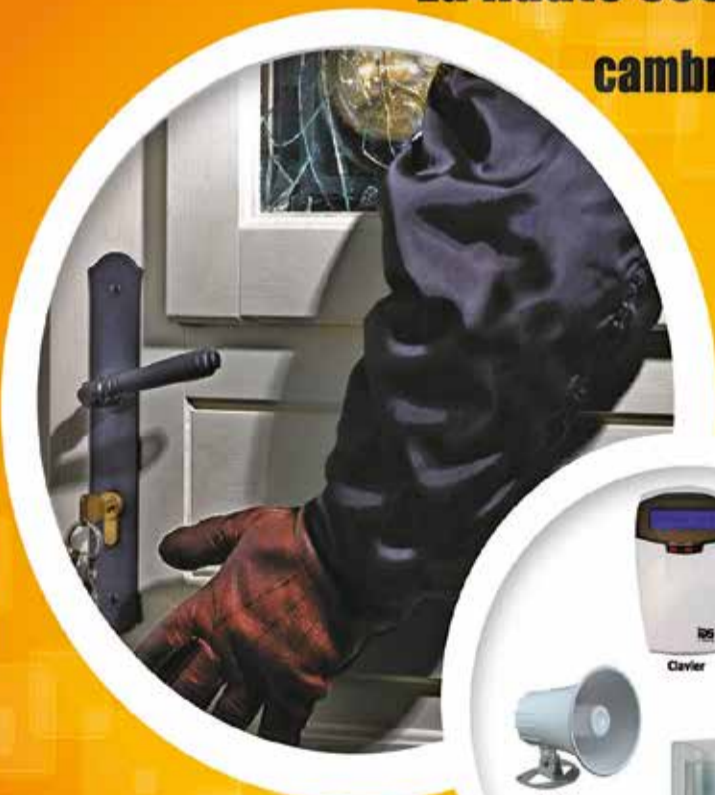


Av. Amilcar cabral-Brazzaville
Tél. : (242) 22 281 09 55 / 56 / 78
Fax : (242) 22 281 09 77
Web : www.lcb-bank.com _ B.P : 2889

OFIS
SECURITY SYSTEMS



La haute sécurité
contre le
cambrìolage



OFIS, votre expert
en Alarme anti-intrusion

Protégez vos biens et sécurisez votre activité !

Pointe-Noire :
319, Avenue Charles De Gaulle
Brazzaville :
105, Boulevard Denis Sassou-Nguesso

t.: (+242) 01 600 0000



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE
AU CONGO

REMERCIEMENTS

L'Ambassade de France au Congo remercie tous ceux, officiels comme particuliers, venus témoigner de leur émotion, de leur sympathie et de leur solidarité, après l'attentat terroriste survenu à Nice ce 14 juillet.

Ministère de la culture et des arts

Dynamiser la coopération culturelle avec la Turquie et le Venezuela

La dynamisation de la coopération culturelle a constitué le point culminant des échanges entre Léonidas Carel Motton Mamoni, ministre de la culture et des arts, et les ambassadeurs Can Incesu, de la Turquie, et Mme Norma M. Borges Rengifo, du Venezuela. Les rencontres se sont déroulées, de façon successive, dans le cabinet de travail du ministre de la culture et des arts, à Brazzaville, vendredi 15 juillet 2016.

L'ambassadeur turc et le ministre de la culture et des arts ont évoqué plusieurs possibilités, pour développer les activités culturelles, dans le cadre de la coopération. Les deux personnalités ont parlé de l'exposition des artistes congolais en Turquie, et de la participation des artistes musiciens congolais dans des festivals. Le diplomate turc a promis travailler, rapidement, pour voir des opportunités qui se présentent aux artistes congolais, dans les mois à venir, en Turquie.

Dans le domaine du textile, en rapport avec la question relative à la «Sapologie» (Science qui étudie la Sape: Société des ambanciers et des personnes élégantes), l'ambassadeur a dit: «Nous avons une industrie textile et de l'enseignement supérieure du textile. Ce que j'ai proposé au ministre, c'est d'avoir une équipe technique dans ce domaine qui peut aller en Turquie, pour faire une visite et travailler ensemble, pour développer le secteur de textile du Congo. Je crois qu'il faut commencer par une prise en main, à travers un contact pour des experts qui seront formés en Turquie».

Concernant la relance des activités du cinéma, l'ambassadeur a parlé des structures

administratives du ministère de son pays qui soutiennent le cinéma. «Nous allons les mettre en liaison avec les structures administratives du Congo pour la relance du cinéma congolais. Bien sûr, il s'agit d'un projet d'infrastructures. Je voudrais voir avec l'équipe technique du ministère, si nous pouvons contribuer à l'installation des salles de cinéma. C'est une question intéressante. Comme je suis un brazzavillois aussi, je voudrais voir une salle de cinéma ouverte à Brazzaville». Aussitôt après, le tour est revenu à la diplomate du Venezuela, d'échanger avec le ministre de la culture et des arts sur plusieurs points, notamment, la présentation du ministère de la culture du Venezuela et l'évaluation de la coopération culturelle entre le Congo et le Venezuela.

Pour Mme Norma M. Borges Rengifo, «depuis 2014, nous avons travaillé avec son pré-décesseur et nous sommes arrivés pratiquement à un accord, qui était sur le point d'être signé. Nous avons un accord qui va être signé et nous sommes en train de travailler pour que cela se passe, au plus tard, à la fin de cette année. Dans cet accord, il est contenu plusieurs domaines dans lesquels le Venezuela et le Congo vont



Ici, avec Can Incesu.



Léonidas Carel Motton Mamoni avec Mme Norma M. Borges Rengifo.

tous être bénéficiaires. Parmi les axes, je peux citer, par exemple, celui de la formation des jeunes Congolais. Il y a un orchestre symphonique du Venezuela qui pourra prendre en charge la formation des jeunes Congolais, ici. Nous avons, également, vu la possibilité qu'un groupe vénézuélien puisse venir ici, pour s'imprégner de la culture congolaise, et vice versa».

«Je sors de cette audience très contente et très ravie, parce que parmi les sujets que nous avons abordés avec le ministre,

ya figuré celui de l'organisation de la Semaine culturelle et touristique du Congo et du Venezuela, ici au Congo. Elle aura lieu, du 22 au 28 août 2016. Cet événement est très important, parce qu'il permettra de réaliser la culture et le tourisme du Venezuela et du Congo. Nous nous sommes dits que s'il y a une possibilité, cela va s'exprimer par une exposition, qui pourra s'étendre également au niveau du Venezuela», a poursuivi la diplomate.

Philippe BANZ

O.n.g culturelle et sociale M.B Production

Le tour échoit à Patou Packa d'être distingué

Après le commandant de la Gendarmerie nationale congolaise, le général de brigade Paul Victor Moigny, d'être désigné «ambassadeur culturel et social», il y a quelques jours, le tour échoira, le samedi 30 juillet prochain, au bienfaiteur culturel, social et sportif, Patou Packa (Michel Patrice Packa, de son nom, à l'état civil), d'être distingué par l'O.n.g culturelle et sociale M.B. Production. Aux destinées de laquelle préside Médard Bongo, opérateur culturel, basé à Pointe-Noire. Ce sera au cours d'une cérémonie qui s'annonce grandiose, laquelle se déroulera à l'hôtel de la Préfecture de Brazzaville.



Médard Bongo (à g.) et Patou Packa.

Président de la Fondation Cœur de Patrice, créée en 2008, dont le siège social est sis à Pointe-Noire, et qui réunit plus de 2.500 mutuelles, Patou Packa est un cadre du Ministère de la culture et des arts, mais qui assume, actuellement, les fonctions de Directeur des affaires administratives et fi-

nancières au C.n.r.g.m (Centre national de la recherche géologique et minière). Le récipiendaire sera élevé au rang d'«Ambassadeur culturel, social et sportif» par M.B. Production. Pour ses multiples actions de bienfaisance réalisées dans ces trois domaines.

V.C.Y.

Ministère de la Culture et des Arts

La plate-forme Abadmucio voit le jour

Cette entité culturelle qui rassemble des bibliothécaires, des archivistes, des documentalistes et des muséologues du Congo, sert de cadre d'échanges et de partage d'expériences entre les acteurs de ce secteur. La structure résulte de l'assemblée générale constitutive tenue, le 22 juillet 2016, à Brazzaville.



Les participants à l'assemblée générale.

La plate-forme Abadmucio (Association des bibliothécaires, archivistes, documentalistes et muséologues du Congo) renforcera la collaboration entre les professionnelles des corps des métiers précités. Aussi, va-t-elle, notamment, faire des bibliothèques et des musées, des véritables leviers du développement, au Congo, car ces structures sont des sources intarissables d'information. Elu président de l'Abadmucio, Bernard Akondzo convie chaque acteur à contribuer à son bon fonctionnement.

Devant Alim Garga, représentant de la fédération internationale des association des bibliothécaires

(Afia), Brice Isinove Owabira (secrétaire général), Nicole Matsanga Bambi (Trésorier), Eugène Loubou (commissaire aux comptes) et Guenkot (commissaire aux comptes adjoint), membres du bureau exécutif de cette plate-forme, disent apporter leur pierre à l'édifice, aux côtés du Conseil national.

Notons que l'assemblée générale de l'issue de laquelle est née l'Abadmucio fait suite aux recommandations des deux ateliers régionaux des professionnels des pays francophones, tenus à Yaoundé, au Cameroun, en mai dernier.

Hordel BIAKORO-MALONGA

Koffi Olomidé

Embastillé, pour avoir asséné un coup de pied à une danseuse!

Patron de l'orchestre Quartier latin international, Koffi Olomidé, star de la chanson de la République Démocratique du Congo, a eu le toupet, le samedi 23 juillet dernier, d'assener un coup de pied, au niveau du ventre, à l'une de ses danseuses. Devant les caméras de télévision. C'était à l'aéroport international Jomo Kenyatta de Nairobi (Kenya), ville où le chanteur devait se produire avec son groupe. Mal lui en a pris, puisque la scène a défrayé la chronique, notamment dans les médias kenyans et congolais, puis sur les réseaux sociaux où elle a soulevé une vague d'indignation.

Dans la soirée, la Commission nationale sur le genre et l'égalité avait publié une déclaration appelant l'inspecteur général de la police kenyane à ouvrir, immédiatement, une enquête. «Le chanteur a été emmené au poste de police de l'aéroport et pourrait être inculpé, rapidement», a indiqué, à l'A.f.p. (Agence France presse), une source policière.



Koffi Olomidé.

Arrêté par la police kenyane, après une nuit de garde à vue, au poste de police de l'aéroport, et expulsé, Antoine-Christophe Agbepa Mumba (c'est le nom de Koffi Olomidé, à l'état civil) a, d'abord, maladroitement, voulu justifier son geste. «J'ai voulu séparer une altercation entre les membres de mon groupe», avait-il déclaré, en substance. Avant de faire profil bas, et, finalement, demander pardon, dimanche 24 juillet dernier. Au cours de l'émission «Karibu Variétés», de notre consoeur Mamie Elela, diffusée sur la chaîne de télévision publique R.t.n.c. Mais, visiblement, cet acte de «contrition» n'a pas suffi à faire baisser la tension. Bien au contraire. S'appuyant, certainement, sur la demande des autorités kenyanes enjoignant à la justice de la R.d. Congo d'engager des poursuites à l'endroit du «donneur de coup de pied», Zacharie Bababasue, député national et journaliste (en bisbille avec Koffi Olomidé), a écrit au ministre de la justice, Alexis Tambwe Muamba, pour en savoir plus sur l'acte qui a conduit à l'expulsion du «Rambo» de la musique congolaise du Kenya.

C'est ainsi que, mardi 26 juillet 2016, dans la matinée, Koffi Olomidé a été arrêté, à son domicile, sis au quartier Mont Fleury, dans la capitale de la R.d.c. Sur ordre du procureur général de la République. Entendu, pendant de longues heures, le patron du Quartier latin international a été placé, le même jour, à la prison centrale de Makala. Où il doit méditer sur son acte qui va, sans nul doute, faire de l'ombre dans sa carrière artistique.

Inculpé «pour coups et blessures volontaires et troubles à l'ordre public», le célèbre chanteur risque 8 jours à 6 mois de prison ferme, s'il est reconnu coupable des faits qui lui sont reprochés. Le chanteur a été, déjà, condamné, en 2012, à trois mois de prison, avec sursis, à Kinshasa. C'était pour avoir donné un coup de poing à son producteur, Diego Lubaki. Koffi Olomidé est, aussi, poursuivi en France, pour «viols sur mineures et séquestration» par trois de ses ex-danseuses, mais également pour «actes de barbarie en bande organisée et trafic d'êtres humains». Ce qui explique que cela fait plusieurs années qu'il ne met plus les pieds en Europe.

«Détenu sous un mandat d'arrêt provisoire, le chanteur sera présenté devant un tribunal, dans cinq jours (Ndlr: à compter de la date de son arrestation)», a précisé, à l'A.f.p., une autorité judiciaire de la R.d. Congo.

Indignés par l'acte posé par la star de la chanson congolaise, les autorités zambiennes ont demandé l'annulation du concert qu'il devait livrer, la semaine prochaine, à Lusaka. Le samedi 20 août 2016, il est prévu que Koffi Olomidé se produise, à la Résidence Elondé, à Kintélé, à une dizaine de kilomètres, au nord de Brazzaville, avec son Quartier latin international. Ce concert aura-t-il lieu? Seul l'avenir nous le dira.

Sévérine EGNIMBA



MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit)

La Direction générale à l'écoute des Sociétaires entrepreneurs, pour mieux les accompagner dans leurs projets de développement

Soucieuses du mieux-être de ses sociétaires, les MUCODEC (Mutuelles Congolaises d'Épargne et de Crédit) ont organisé, le vendredi 14 juillet 2016, à leur siège fédéral situé au centre-ville de Brazzaville, une rencontre entre la direction générale de cet établissement de micro finance et une catégorie de sociétaires: des responsables d'entreprises.

Objectif : échanger avec les entrepreneurs, Sociétaires des MUCODEC, pour recueillir leurs avis concernant leurs attentes et besoins spécifiques. Cette rencontre était présidée par M. Dieudonné Ndinga, Directeur général des MUCODEC, en présence de M. Jean-Claude Adoua, Directeur général adjoint, et M. Ronan Lauden, Secrétaire général des MUCODEC.

Avec 53 Caisses locales et Points de vente répartis à travers le pays, 487 agents et plus de 322.000 sociétaires, le Réseau des MUCODEC, qui se propose d'atteindre 350.000 Sociétaires en décembre 2016, connaît un succès fulgurant.

Inspiré du modèle mutualiste français, les MUCODEC avec une expérience de 32 ans déjà, disposent de moyens leur permettant de poursuivre leur ambition d'établissement de micro finance de première catégorie, en cohérence avec leurs valeurs mutualistes, au service des Sociétaires. Les produits et services sont diversifiés et ont été mis en place, en tenant

compte des attentes et des demandes pressantes des Sociétaires. Les offres de crédits et les services qui sont mis à la disposition des sociétaires constituent les axes forts de la politique de développement commercial des MUCODEC.

«*Nous sommes un établissement de micro finance très ouvert, qui compose avec sa clientèle, ses sociétaires. Nous sommes proche d'eux, nous faisons attention à leurs besoins au quotidien. De plus, chez nous les sociétaires sont copropriétaires de leur caisse locale. Ils se retrouvent avec nous, à travers le système de Conseil d'administration jusqu'au niveau fédéral, et sont donc à double titre concernés par le développement de leur institution. Il s'est donc créé une complicité entre élus, salariés et sociétaires qui fait que les MUCODEC réussissent aujourd'hui et continueront à se développer*», a déclaré M. Dieudonné Ndinga, au cours de la rencontre, expliquant ainsi la bonne santé et la longévité des MUCODEC, dans un environnement bancaire devenu fort concurrentiel.

Premier réseau de micro finance au Congo de par son taux de pénétration,

les MUCODEC encouragent et accompagnent la bancarisation de la population congolaise. Leur mission principale est de collecter l'épargne et de faciliter l'accès au crédit. Ainsi, en 2014, 76 milliards de Francs Cfa de crédits ont été octroyés aux sociétaires et 53 milliards en 2015. Les prévisions pour 2016 sont estimées à 55 milliards de Francs Cfa de crédits.

Pour être plus près de leurs Sociétaires, les MUCODEC ont mis en place plusieurs produits et services, dont l'épargne qui permet d'accéder au crédit et de bénéficier d'une ristourne annuelle; Cette ristourne qui n'est autre que le bénéfice annuel réalisé et distribué à l'ensemble des sociétaires; les crédits variés (revolving, commerce, habitat, agriculture, artisanat, etc.); la carte monétique (près de 350.000 cartes monétiques distribuées gratuitement à tous les sociétaires) pour plus de 64 distributeurs automatiques de billets (DAB) fonctionnels tous les jours, 24 heures sur 24 heures. Toutes les opérations aux DAB sont gratuites aux MUCODEC; 16 terminaux de paiement (TPE) pour le service Biso Cash qui permet d'effectuer des paiements avec la



Vue des dirigeants MUCODEC.



Vue des sociétaires.

carte BISO dans les pharmacies et commerces partenaires des MUCODEC; des virements à l'étranger; des retraits et versements déplacés; la domiciliation des salaires.

Il ressort de l'échange avec les Sociétaires entrepreneurs que les MUCODEC sont disposées à leur octroyer des crédits, pour le développement de leurs activités

entrepreneuriales. Recherchant toujours la satisfaction des besoins de ses partenaires, les MUCODEC proposent à ses clients sociétaires les moyens de réaliser leurs projets, en mettant à leur disposition des produits et services adaptés suivant le principe qui les caractérisent: associer des personnes physiques au sein d'un ensemble coopératif, afin de garan-

tir collectivement les prêts individuels accordés aux sociétaires.

Dans un proche avenir, les MUCODEC s'emploieront à étoffer leur catalogue de produits et services, avec le lancement de la carte visa; du Mobile Banking (sms d'alertes, consultation des comptes sur internet).

Football/ Challenge Issa Hayatou

Brazzaville témoin de la renaissance de l'Uniffac!

Brazzaville, fidèle à sa tradition, est, une fois de plus, entré dans l'histoire par le biais du football, la Fécofoot n'ayant pas hésité à accepter l'organisation de la première édition du tournoi des moins de 17 ans de l'Uniffac (Union des fédérations de football d'Afrique centrale) dédié au président Issa Hayatou, de la Caf, et dont le coup d'envoi a été donné, mardi 26 juillet 2016, au Stade Président Alphonse Massamba-Débat.

Ce tournoi marque la relance des compétitions de l'Uniffac et le réveil de cette instance régionale, après plusieurs années de coma. Mais, tous les pays ne sont pas là. Malheureusement! Et pourtant ils avaient juré relever le défi en participant, massivement, à Brazzaville, à la première édition de la nouvelle compétition. Ainsi, cette édition a été réduite à une quintuple participation: jeunes footballeurs de la Guinée Equatoriale, de la R.C.A et de Sao Tomé et Principe s'étant défilés, les uns après les autres. Seuls



Duo dos à dos, lors du match Congo-Gabon.

genre de tournoi, la course effrénée vers la victoire ne mène nulle part. A la longue, c'est un risque de dénaturer l'esprit du tournoi. Or, l'objectif reste, évidemment, le développement du football en Afrique centrale. Car, il apparaît d'évidence que, l'avenir du football africain repose sur une solide politique des vrais jeunes. Il faut investir



Un tournoi test pour les jeunes Tchadiens.

et participent: le Cameroun, le Gabon, le Tchad, la R.D.C et le Congo, pays hôte.

Investir sur la jeunesse

En organisant ce tournoi des moins de 17 ans, l'Uniffac cherche à implanter solidement le football des jeunes dans sa zone d'influence. Il a été conçu de façon à permettre aux vrais jeunes footballeurs de s'exprimer sur le plan international. Le pari semble être gagné, même si certains joueurs font l'objet de préjugés, sur leur âge. Dans ce domaine, un long chemin reste à parcourir. Les dirigeants doivent savoir que pour ce

sur les vrais minimes, les vrais cadets et les vrais juniors. Cela étant, l'organisation est plus ou moins parfaite, et l'ambiance, bonne et empreinte de beaucoup de fair-play. De quoi surprendre les hôtes du Congo qui découvrent, non sans étonnement, un public exigeant, bien que n'étant pas massif, qui en vient, parfois, à manifester son hostilité à sa propre équipe au cours d'un match lorsque celle-ci ne montre pas assez d'entrain à conduire le ballon... Chacun des cinq pays est arrivé avec ses atouts: la fougue ou l'enthousiasme, la technique d'orfèvre ou la sécurité, etc. Certains entraîneurs choi-



Des Camerounais rassurants.

sissent de faire tourner leur effectif. Dans cette colonie des techniciens, une ancienne star camerounaise semble passer inaperçue: Bertin Ekwelélé! Il est revenu à Massamba-Débat, vingt-six ans après y avoir croisé les Diables-Rouges, en finale de la défunte Coupe de l'UDEAC. Il fut même le capi-

son pays.

Le tournoi de l'Uniffac U17 est appelé "Challenge Issa Hayatou", du nom de l'actuel président de la Caf (Confédération africaine de football), non sans raison. Le Camerounais en fut le premier secrétaire général, à sa création en 1980. A l'époque, il était secrétaire général de la



Les capitaines du Congo, Bercy Langa (à g.) et du Gabon, Boupobou Aziz.

taine des Lions indomptables, battus 2-1. Pourquoi est-il là, aujourd'hui? Bertin, le gaucher, est l'entraîneur des U17 de

Fécafoot (Fédération camerounaise de football).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Basket-ball/Play-off masculin

Le titre tend les bras à l'A.S.G!

Il ne fait aucun doute que le championnat Seniors masculin de la Ligue départementale de basket-ball de Brazzaville sera à l'actif de l'A.S.G (Association sportive La Grandeur). Elle s'est encore montrée intraitable devant Inter Club, mardi 26 juillet, à l'issue de la quatrième et avant-dernière journée des play-offs. Comme lors de la finale de la Coupe de la Ville, deux jours

plus tôt, l'A.S.G a dicté sa loi à l'Inter Club, par 90-67. Et se hisse en tête du classement. Il ne lui restait plus qu'à battre Patronage Sainte-Anne, jeudi 28 juillet, pour remporter son premier titre communal. Ce qui serait un coup de maître, pour sa première saison sportive. Les autres résultats glanés au cours de la quatrième journée sont les suivants: Avenir du rail-Etoile du Congo: 58-66 Patronage Sainte-Anne-Diables-Noirs: 63-60.



Les joueurs de l'A.S.G dans l'attente d'un premier titre.

Premières escarmouches

Belle option pour le Cameroun, le Congo

Le public aime vibrer. Il ne s'en prive pas, bien au contraire. Il en guette l'opportunité à la première édition du tournoi de l'Uniffac U17, qui se dispute à Brazzaville jusqu'au 31 juillet. Et ce n'est pas tous les jours qu'il s'en offre. Certains acteurs l'y entraînent. Par un spectacle de qualité, seul argument pour le tenir en haleine.

R.D.C-Tchad: 7-1

Les premiers à faire vibrer le public étaient la R.D.C et le Tchad, qui en ont décousu, sportivement, sous les ordres de l'arbitre congolais Messie Nkounkou. Les choses n'ont pas traîné. La preuve: les Léopards cadets ont fait sauter la muraille tchadienne, au bout de quatre minutes de jeu. Au finish, leurs attaquants se sont relayés, victorieusement, sept fois devant la cage du jeune portier Ekiang Teina du Tchad, pulvérisant, du coup, leurs adversaires, bien qu'ayant concédé un but permettant aux Tchadiens de sauver l'honneur.

Congo-Cameroun: 1-1

Un match très ouvert! Qui a inspiré les Camerounais dans leur élan de prendre les devants. En exploitant une passe lumineuse celui entre Congolais et Camerounais, Stephan Ewangué conclut sans crier gare, à la 28e minute: 0-1. Les Congolais y répondaient, à la 66e minute et sur penalty, Edouard Mountou ayant été descendu dans la zone de vérité. Il ne restait plus à Bercy Langa qu'à prendre à contre-pied le portier camerounais: 1-1.

Congo-Gabon: 2-1

Mercredi 27 juillet, Congolais et Gabonais étaient aux prises. Ils en décousaient franchement. Et on a eu droit à un match équilibré, mais finalement remporté par les locaux.

Huit minutes après le coup d'envoi, le portier congolais eut le réflexe de détourner en corner un ballon gabonais sur une tête à bout portant de Nzengué. Comme pour relever le défi, le meneur congolais Bercy Langa transformait son deuxième penalty du tournoi, à la 38e minute: 1-0.

Après la mi-temps, notamment la 64e minute, le public congolais se levait encore pour sauler le but libérateur de Chardon Bopéméla: 2-0. Même si Meshac Babadjila a réduit le score, en fin de partie (80e).

Cameroun-Tchad: 4-0

Un match déséquilibré, mais contrairement à leur sortie inaugurale catastrophique, les Tchadiens ont résisté longtemps et arraché des applaudissements avant de s'avouer vaincu. Et pour cause. Les Camerounais ont fini par trouver la faille par Moïse Sakava (24e et 34e), en première période. Christian Dyo (58e), de la tête, ajoutait un troisième but, et Karim Mbazo'o (74e) clôturait la marque.

G.M.

Memo

Mardi 26 juillet. Tchad-R.D.Congo (1-7). Arbitre: Messie Nkounkou (Congo). Buts: Michée Kadiwaku (4e, 40e et 46e), Thierry Kiso (25e et 38e), Karim Kimvuidi (51 et 62e), pour la R.D.C; Adam Abakar (76e, sur penalty), pour le Tchad.

Tchad: Ekiang Teina; Issa Mahamat, Exaucé Lubarah, Adoum Souleymane, Mahamat Djidda; Nassir Mahamat, Ateib Abakar, Heri Bechir (cap.), Nourradine Mbodou; Franck Djingueita, Issa Adoum. Entr.: Tokonon Madjiadoum.

R.D.Congo: Nathan Mobaélua; Héritier Idéba, Dieu-donné Wagan, Shadrack Longomo, Mardoche Ebéné; Ortinel Mawamu, Rodrick Kiso, Michée Kadiwaku; Michée Ngalima, Andy Luzayano, Thierry Kiso. Entr.: Etioc Tshibusu Iké.

Mercredi 27 juillet. Congo bat Gabon (2-1). Arbitre: Kabanga Malala (R.D.C). Buts: Bercy Langa (38e sur penalty) et Bopéméla (64e), pour le Congo; Meshac Babadjila (80e), pour le Gabon.

Congo: Danich Oboua; Craiche Mebeza (puis Rodrick Kiba, 48e), Prince Mouanza, Renelvi Massatou, Alves Ngakosso (puis Stono Nguenda, 51e); Ronel Ngaloukossi, Bercy Langa, Constant Nkokolo (puis Môrce Bouaboté, 48e); Edouard Mountou, Chardon Bopéméla, Aldo Mantouari (puis Beni Makouana, 35e). Entr.: Paolo Berrettini.

Gabon: Brunel Ilagou; Jérémie Popodo, Elian Boueni, Aziz Boupobou, Moïse Boucka; Duchamp Nziengui, Alain Miyogo, Meshac Babadjila; Alain Miyogo, Sad Nzengué, Azaria Obamé. Entr.: Kévin Ibinga.

Congo-Cameroun (1-1). Arbitre: Issa Abdelhadi (Tchad). Buts: Stephen Ewangué (28e), pour le Cameroun; Bercy Langa (66e sur penalty), pour le Congo.

Congo: Danich Oboua; Craiche Mebeza, Renelvi Massatou, Prince Mouanza, Alves Ngakosso; Ronel Ngaloukossi, Christ Kibakila (Constant Koko, 58e), Bercy Langa (cap.); Beni Makouana (puis Edouard Mountou, 46e), Chardoin Bopéméla, Aldo Mantouari (puis Môrce Bouaboté (70e). Entr.: Paolo Berrettini.

Cameroun: Michel Hamako; Raphaël Anaba, Fabrice Ndzé, Christian Dyo (cap.), Aloys Fouda; Boris Enow, Stephen Ewangué, Moïse Sakava; Rosin Béla, Innocent Assana (puis Aboubakari Siddiki), Stephan Zobo. Entr.: Bertin Ekwelélé.

Cameroun bat Tchad (4-0). Arbitre: Isidore Essono Nzé (Gabon). Buts: Moïse Sakava (24e et 34e sur pen.), Christian Dyo (58e), Karim Mbazo'o (74e), pour le Cameroun.

Cameroun: Michel Hamako; Raphaël Anaba, Fabrice Ndzé, Christian Dyo, Aloys Fouda; Boris Enow, Stephen Ewangué (puis Innocent Assana, 63e), Moïse Sakava; Rosin Béla (puis Karim Mbazo'o, 63e), Sylvain Njougé, Aboubakari Siddiki (puis James Eto'o). Entr.: Bertin Ekwelélé.

Tchad: Ekiang Teina; Issa Mahamat, Exaucé Lubarah, Adoum Souleymane, Mahamat Djidda; Nassir Mahamat, Ateib Abakar, Heri Bechir (cap.), Alhadji Mamadi; Franck Djingueita, Issa Adoum. Entr.: Tokonon Madjiadoum.

Coupe du Congo féminines

Belle affiche pour les demi-finales

La coupe du Congo intéresse aussi les dames. Quatre équipes seulement sont intéressées. Et à l'issue du tirage au sort effectué, mardi 26 juillet, sous la supervision du 1er vice-président de la Fécofoot, Guy-Blaise Mayolas, les combinaisons ont été dévoilées.

Il y aura, d'un côté, A.C. Colombe-A.C. Léopards, et de l'autre, Club Espérance "Mutsanga"-F.C.F. La Source, les 2 et 7 août 2016.

F.C.F. La Source détient le record des victoires: cinq, au total (2002, 2003, 2006, 2007 et 2008). L'A.C. Léopards en compte quatre (2012, 2013, 2014, 2015), l'A.C. Colombe, trois (2001, 2005 et 2009), enfin, Club Espérance, une (2004).

David-Charles Ganao ou les empreintes d'un destin

Il y a quatre ans, le 6 juillet 2012, s'éteignait David-Charles Ganao. Figure emblématique de la diplomatie congolaise et panafricaine, admiré ou respecté avec ou sans réserve, il n'a laissé personne indifférent, ou si peu... Pascal Gayama qui a été un de ses collaborateurs se fait ici un écho original de son souvenir.

Nombreux sont certainement ceux qui peuvent dire de David-Charles Ganao qu'ils l'ont connu, c'est-à-dire approché de suffisamment près pour être capables d'en dresser un portrait crédible. L'homme était, en effet, aussi convivial que populaire, pour faire l'objet d'autant d'images qui pouvaient le permettre amis, connaissances, familiers ou adversaires de tous bords. Sans compter qu'aux yeux de certains, il n'était rien de moins que solitaire, presque hautain, enfermé dans une carapace qu'il affectionnait, pour afficher, à sa guise, ce qu'il voulait bien laisser transparaître ou le contraire. Même s'il est normal de laisser à chacun son appréciation, un tel paradoxe ne peut être que propice à des possibilités de descriptions aussi variées dans leurs curieuses singularités qu'exactes dans leur égale justesse.

Autant dire que le personnage était fascinant et doté de plusieurs facettes propres à symboliser, en fin de compte, le diplomate emblématique de l'histoire du Congo qu'il a incarné. Dans tous les cas attestés par la pratique, il a toujours su s'assurer d'une certaine carapace d'authenticité aussi irréductible pour son égo que pour les valeurs cardinales de la noble profession qu'il s'avisait, un jour, d'épouser à la faveur de l'indépendance de son pays et des multiples opportunités qui pouvaient en découler (1). Je me prévaudrai, donc, d'un tel paradigme, pour proposer, ici, en guise de portrait, un simple regard sur quelques faits pouvant un tant soit peu contribuer à éclairer la singularité d'un sacré caractère.

L'étiquette constitue un des traits caractéristiques à mettre en exergue à cet égard. En d'autres termes, pour Ganao, un diplomate est considéré comme tel non seulement en vertu de la technicité inhérente à la maîtrise de ses dossiers ou de son art, mais bien évidemment à cause du style qu'il se doit de déployer, c'est-à-dire la manière d'exprimer un tel savoir-faire. Êtes-vous des diplomates? pouvait-il par exemple lancer à son équipe, non sans quelque malice feinte, au détour d'une réception offerte en l'honneur de notre délégation à Kinshasa, lorsqu'au lieu de frayer avec nos hôtes, nous trouvions plus commode de nous retrouver entre membres de la délégation brazzavilloise, un verre de bière à la main pour faire couleur locale, plutôt qu'une bonne coupe de champagne appropriée, pourtant servie à notre intention...

Le champagne, parlons-en messieurs et dames! Cet élixir en bulles pétillantes offert par les dieux à l'univers éthéré des diplomates et de toute gent distinguée qui, de nos jours ou occasionnellement, fait profession de raffinement, a longtemps eu pour le «Grand Charles» les attraits d'une muse et la vénération d'une religion séculière. Certes, avec le temps et les

conséquences d'habitudes au bien-fondé discutable, le rituel avait perdu de sa réputation curative pour emprunter celle d'un pari plutôt risqué pour la santé. Il n'empêche que je nous revois encore au début de ma toute première mission avec mon respecté patron, dans le grand-Nord du Cameroun, très précisément à Garoua où l'ascète El Hadj Amadou Ahidjo aimait à se retirer pour mieux se ressourcer aux effluves du désert.

Le ministre ne cache pas sa satisfaction tirée de l'issue heureuse de l'entretien avec le chef de l'Etat camerounais. Il l'exprime en m'annonçant triomphalement qu'on allait, tous les deux, s'offrir à cette occasion, une bonne coupe de champagne, bien frappée évidemment, ce qui n'était pas sans charme ni signification à l'orée de cette zone soudano-sahélienne...

Certains observateurs du «grand Charles» ont voulu voir dans cette propension à veiller sur la «tenue» en général, qu'elle soit d'ordre alimentaire, vestimentaire ou verbal, non pas un culte rendu aux apparences, mais plutôt une sorte de revanche sur tout mauvais sort dû à des critères subjectifs dont il a pu faire les frais ici ou là dans sa vie. Autant croyaient-ils que la noblesse téké qui coulait dans ses veines n'avait jamais digéré l'injustice que lui fit subir, pour des mobiles politiques, la première République, en lui préférant, semble-t-il, pour le poste de Secrétaire général aux affaires étrangères, son condisciple de stage Bernard Kolélas, tandis que lui, Ganao, était relégué aux fonctions de Directeur des affaires politiques, bien qu'il fut major de leur promotion, la première de la jeune diplomatie du début des années 60, formée en France.

Par ces temps-là en effet, les affrontements politiques ouverts ou larvés entre l'affichage U.d.d.i.a de l'un et le fond M.s.a de l'autre pouvaient se manifester d'une manière ou d'une autre. Qui plus est, si le premier, Kolelas, semblait représenter un style sans ostentation particulière, l'autre, Ganao, ne paraissait pas, quant à lui, dédaigner de s'incarner dans une certaine rigueur certes, mais non dépourvue de cette décontraction évocatrice du souvenir des bons vivants sachant croquer la vie à pleines dents...

Le rétablissement apparent de la hiérarchie et des normes ne pouvait trouver, à ses yeux, qu'une issue favorable avec la révolution de 1963, dans la pré-tention de celle-ci à symboliser l'avènement d'une ère de reconnaissance des mérites et valeurs de chacun. Le «gouvernement des techniciens», alors présidé par Alphonse Massamba-Débat et les révolutionnaires, n'eut, de ce fait, à dénicher personne de plus qualifié que David-Charles Ganao, pour succéder à Stéphane Tchichelle, à la tête du



Pascal Gayama.

Ministère des affaires étrangères. Comme tel, Ganao ne passait certainement pas pour un «rouge» écarlate; néanmoins, rien de plus opportun que ses manières racées, pour faire avaler urbi et orbi la pilule de tous les virages acrobatiques imprimés par la révolution. Il en fut ainsi de nombre de mesures radicales et, bien entendu, de la reconnaissance de la Chine, de l'URSS, de Cuba et de la plupart des Mouvements de libération d'Afrique et du monde.

Aucune contradiction apparente ne venait opposer, à tort ou à raison, le style estampillé «bourgeois» de l'amateur impénitent des meilleurs crus de sa cave personnelle, à un progressisme de bon aloi articulé dans les discours et réparties du chef de la diplomatie congolaise. Joseph Ki-Zerbo en donnera un témoignage éloquent dans son ouvrage intitulé: «Histoire de l'Afrique noire d'hier à demain» (Paris, Hatier), démontrant à quel point le ministre congolais des affaires étrangères constituait, alors, un des témoins de référence de cette «Afrique progressiste» qui la distinguait de «l'Afrique modérée», suivant la ligne de fracture imprimée mondialement par la guerre froide. Le Conseil des ministres de l'Organisation de l'unité africaine (O.u.a) de décembre 1964 fut très houleux, écrit Ki-Zerbo; Ch. Ganao du Congo-Brazzaville déclara que s'il fallait, pour sauver l'unité africaine, freiner les mouvements révolutionnaires africains, il préférerait «que l'O.u.a éclate» (2). Pas moins que cela! Nonobstant ces marques de fidélité aux idéaux du militantisme prolétarien, l'on pouvait toujours se demander si, au Congo même, les rapports entretenus par le distingué ministre avec la classe dirigeante du temps du monopartisme étaient des plus stables. Aux moments où le parti était supposé diriger l'Etat, le Département des relations extérieures du Comité central ne se privait pas de faire sentir son autorité et sa primauté au Ministère des affaires étrangères. Que ce soit au plan de la formulation des politiques ou de la détermination des positions nationales, des frictions ne pouvaient évidemment s'empêcher de se manifester entre ceux qui estimaient être des «politiques» par rapport aux simples «experts» dont Ganao était une sorte de tête de proue. La synthèse souhaitée entre le rouge et l'expertise des cadres n'était pas d'une application aisée en diplomatie. Il en fut plus d'une fois ainsi lors de certaines nominations à des postes diplo-

matiques extérieurs, voire même parfois lors de certains votes à l'Onu. Il pouvait, par exemple, arriver à des «militants» du parti, membres de la délégation nationale, de se désoler de ce que la discipline du groupe des pays non-alignés ait pu primer sur ce qu'ils estimaient être des «positions de classe», c'est-à-dire un alignement pur et simple sur l'Union soviétique et ses alliés. Inutile de dire que le ministre Ganao et ses diplomates n'en sortaient pas nécessairement grandis aux yeux des idéologues du marxisme-léninisme à la congolaise...

Point n'est dès lors étonnant que les charges ministérielles de Ganao aient pu connaître des moments d'éclipse qui lui ont permis de s'orienter du côté des institutions internationales quitte à être rappelé au pays pour combler quelque vide que n'arrivait pas toujours à satisfaire des nominations par trop «politiquement correctes». De telles prestations, au bilan parfois ingrat, étaient pourtant le prix à payer pour obtenir sur le continent surtout, que personne ou si peu, du camp opposé, celui de l'Afrique dite «modérée», ne lui ait jamais tenu rigueur de la fougue somme toute mesurée, exercée à leur encontre. Car, c'était toujours en fonction des protagonistes, du lieu ou du moment qu'il savait mordre sans blesser, caresser sans irriter et, au bout du compte, s'en tirer sans dommages irrémédiables.

Aussi, Ganao se sera-t-il en somme fait plus d'amis que d'adversaires; et c'est ce qui finit par prévaloir, lorsqu'on est admiré autant par des alliés que par des contempteurs! La bonne sagesse africaine dont il ne se départissait jamais à travers des propos d'une truculence inégalée, de surcroît servie par un timbre de voix de baryton cajoleur, tout lui suffisait souvent pour ouvrir des portes qui devaient logiquement lui être sinon fermées du moins simplement entrebâillées...

C'était également, l'âge aidant, le privilège du natif du milieu des années 20 qu'il était, de s'accorder jusqu'à la faveur de se faire appeler «vieux» par des chefs d'Etat et de gouvernement dont il pouvait indifféremment devenir sinon un ami estimé, du moins un conseiller recherché.

Certain jour, au bout de négociations-marathon sur la question angolaise, le président Nguabi pouvait le secouer d'un amical: «Alors, vieux, olembi (alors fatigué, vieux)?». A quoi l'ancien pouvait répondre non sans une franchise contenue, lunettes sur le nez: «Hum, mua make pamba (hum, un peu seulement)». Avec Omar Bongo, il allait de soi que l'amitié tissée vers le milieu des années 50, du temps où il introduisait le jeune Albert-Bernard au M.s.a (Mouvement socialiste africain) de Jacques Opangault, a fait plus que traverser les décennies. Avec Mobutu Sesse Seko, il pouvait

avoir part à des confidences exclusives, même à propos d'un autre chef d'Etat, tandis que lui, Ganao, représentait le sien en une occasion donnée. Il s'était agi, en l'occurrence, de l'empereur Bokassa qui se permit, un jour, une apparition-surprise au milieu d'un dîner qu'il avait préalablement refusé d'honorer de sa présence. On imagine le branle-bas protocolaire qui en était résulté. Bon prince, Mobutu n'eut d'autre mode de soulagement que de prendre à témoin l'un de ses voisins qui n'était autre que Ganao: «Vieux, tala moto na yo (vieux, regarde ton type)», se consolait le grand léopard d'une complicité qui le soulageait tant bien que mal à cet instant improvisé...

S'approchant des deux Congolais (Mobutu et Ganao), l'empereur n'eut d'autres mots d'excuses que de les prier de le comprendre, pour avoir changé d'avis, en se ravisant après-coup de ce qu'il n'aurait pas été décent de sa part de ne pas participer à un dîner offert à tous les convives par son frère Mobutu...

Satisfactions et servitudes inhérentes au métier de diplomate de haut vol, il ne pouvait en manquer dans une carrière aussi trépidante que celle du grand Charles. (A suivre).

Pascal GAYAMA
Politologue, Diplomate

Notes:

1- D-C Ganao partit ainsi du corps des Inspecteurs de l'Enseignement pour embrasser, avec d'autres comme Bernard Kolelas, la carrière diplomatique naissante dont il atteignit le plus haut échelon administratif, celui d'Ambassadeur du Congo (grade et non point fonction).
2- Op. cit. page 658

منظمة الاتحاد للتنمية	联合国 开发计划	Food and Agriculture Organization of the United Nations	FAO L'AFRIQUE MAGASIN	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	Продовольственная и сельскохозяйственная организация Объединённых Наций	Organización de las Naciones Unidas para la Agricultura y la Alimentación
-----------------------------	-------------	---	-----------------------------	--	--	--

REPRESENTATION AU CONGO

14, rue Behagle Tél: 00(242)2815441/2815544/2815786/6606400 Facsimilé: 00(242)2814513
B.P. 972 Brazzaville/Congo Tél. Satellitaire: 00881631518213 E-mail: FAO-CG@fao.org

AVIS DE VACANCE DE POSTE
N° 008/FRCON/2016

Date de publication: 29 Juillet 2016
Date limite de dépôt des candidatures: 12 Aout 2016 à 17H00

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet GCP/PRC/007/GFF Intitulé «Gestion intégrée des mangroves et zones humides associées, et des écosystèmes forestiers côtiers de la République du Congo», la FAO lance cet avis de vacance de poste en vue de recruter:

1. Un (e) Secrétaire pour ses services à Pointe Noire;

Les personnes intéressées sont priées de consulter les «Termes de référence» du poste pour plus d'informations.

DOSSIER DE CANDIDATURE:
CV, dernier diplôme et lettre de motivation (à adresser à Madame la Représentante de la FAO).

Envoi par voie électronique ou déposer les dossiers à la Représentation de la FAO sise, 14, rue Behagle, centre-ville à coté de Congo Assistance:

Objet: AVIS DE VACANCE DE POSTE N°008/FRCON/2016

A: MADAME LA REPRESENTANTE DE LA FAO EN REPUBLIQUE DU CONGO BRAZZAVILLE.

Email: FAO-CG@fao.org

Fait à Brazzaville,
le 27 Juillet 2016

Jean-Baptiste Banzouzi-Mbika
AFAOR/Administration



CELEC

COMPTOIR D'ÉLECTRICITÉ DU CONGO

La Qualité à petit prix



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 1,5



7.000 FCFA



Les Câbleries du Sénégal

Fil TH 2,5



10.900 FCFA



Schneider Electric

Domaé

2.900 FCFA

legrand®

Prise Kaptika



400 FCFA



legrand®

Multiprise 2P+T

6.900 FCFA

legrand®

Hublot Rond



4.400 FCFA

6 Avenue Foch, Centre Ville Brazzaville République du Congo
Tél : 06 908 19 98 - 05 772 47 47 www.celecsa.com